

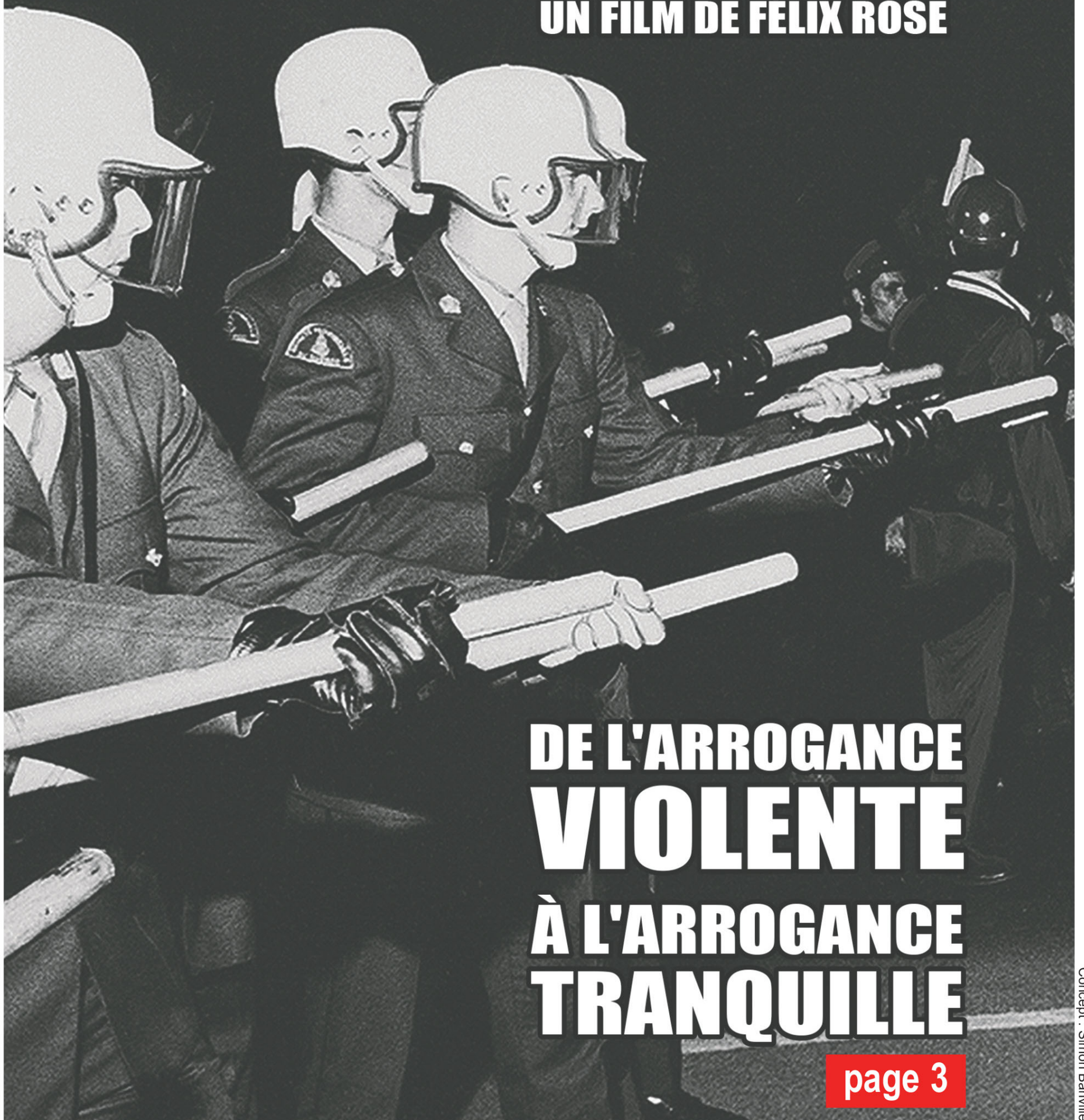
430

L'AUT' JOURNAL

Octobre 2024 • avec une apostrophe pour apostropher

LA BATAILLE DE SAINT-LÉONARD

UN FILM DE FÉLIX ROSE



DE L'ARROGANCE
VIOLENTE
À L'ARROGANCE
TRANQUILLE

page 3



Napoléon Gratton

Michel Rioux

Avouons-le!

Même si la scène politique québécoise n'est pas des plus joyes ces temps-ci, nous sommes loin des profondeurs abyssales dans lesquelles Donald J. Trump a fait descendre les États-Unis depuis des années. Il ne se passe pas une journée sans qu'un délire ne s'abatte sur une population dont près de la moitié en redemande pourtant.

Il s'est surpassé ces derniers temps en martelant, trois fois plutôt qu'une, que des migrants haïtiens dévoraient les chiens et les chats de leurs voisins à Springfield, jetant cette ville dans le chaos. Sans compter qu'il tiendra les juifs étasuniens responsables de sa défaite s'il n'est pas élu le 5 novembre et que le cas échéant, Israël disparaîtra dans deux ans...

Le Québec, Dieu merci! n'a pas encore atteint ce niveau d'insanités. Mais n'empêche...

NORTHVOLT, LE WATERLOO DE LEGAULT

Comme Napoléon l'avait fait en 1797 après avoir gagné la campagne d'Italie, François Legault avait bombé le torse en annonçant la venue d'une

«jeune pousse» suédoise, Northvolt, qui saurait exploiter nos richesses naturelles comme le lithium et créer «des jobs à 50\$ l'heure». On se rappelle ces images où l'homme d'affaires, comptable de son état, était en plein orgasme.

UNE DEUXIÈME BAIE-JAMES, QU'IL CLAMAIT!

Mais l'annonce du 23 septembre dans laquelle on apprenait que Northvolt licencierait 1 600 personnes en Suède, soit le quart de ses effectifs, après que le gouvernement suédois ait déclaré ne pas soutenir financièrement l'entreprise, nous amène à croire qu'à l'instar de Napoléon en 1815, Legault frappera son Waterloo! Les créanciers de Northvolt ont confié à la banque d'investissement new-yorkaise PJT Partners le mandat de voir comment l'entreprise pourrait s'en tirer.

Mais dans ce dossier comme dans tant d'autres, la CAQ a parlé des deux côtés de la bouche en même temps. Pour éviter que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) se penche sur le projet d'usine en Montérégie, le gouvernement avait prétexté l'urgence de commencer la production de batteries et de cathodes en 2026, question de ne pas prendre de retard avec la concurrence. Et pourtant!

Quelques jours avant sa démission, l'ex-superministre Fitzgibbon, ce «génie des transactions financières», prévoyait déjà un retard de 18 mois sur l'échéancier prévu...

L'APOLOGIE DU CHEAP LABOUR

Autre double discours. Le Parti québécois a rendu public un document dans lequel le gouvernement caquiste fait la cour aux entreprises comme Ford, GM et Northvolt en soutenant que les salaires manufacturiers au Québec sont 14% moins élevés que dans le reste de l'Amérique du Nord. L'apologie du *cheap labour*, en quelque sorte! Ça me rappelle une campagne publicitaire des libéraux au début des années 1970 dont le slogan était: Vendre le Québec! Non pas au plus offrant, mais à celui à qui on offrira le plus! Le monde capitaliste à l'envers quoi!

La nouvelle PDG d'Investissements Québec, madame Bicha Ngo, disait l'autre jour à Gérald Fillion qu'elle était optimiste quant à l'avenir de l'usine québécoise étant donné que c'est la maison-mère de Northvolt qui connaît des problèmes et non le projet québécois. Je ne suis pas aussi savant qu'elle en ces matières, mais le gros bon sens me porte à croire que si la tête est malade, il serait quand même étonnant que la queue du chien soit en bonne santé...

Nous voici donc revenus 38 ans en arrière, alors qu'un autre comptable,

Paul Gobeil, ministre du second gouvernement de Robert Bourassa, soutenait, en 1986, qu'il fallait «*runner* l'État comme une *business*», ouvrant ainsi la porte à ce qu'on a appelé alors l'État-Provigo, entreprise d'où provenait ce comptable, en lieu et place de l'État-providence.

L'ÉTAT VU COMME UNE BUSINESS

Pierre Fitzgibbon avait pris la relève de Paul Gobeil! Il vous a lui aussi *runné* les affaires de l'État comme une business. Et comme les *top guns* du Merveilleux monde des affaires, l'ex-ministre ne regardait pas à la dépense, avec l'argent des contribuables cette fois. *Le Journal de Montréal* rapportait le 24 avril dernier que ce dernier avait dépensé 115 000 \$ en frais de voyages en onze mois, une somme beaucoup plus élevée que ses collègues.

En 2015, reprenant un cri du cœur du poète Hector de Saint-Denis Garneau, l'écrivain Yvon Rivard publiait dans *Le Devoir* un texte percutant: «Nous ne sommes pas des comptables!» Si nous ne sommes pas des comptables, force est de constater que, malheureusement, l'esprit de géométrie habite ces comptables qui sont aujourd'hui aux commandes de l'État!

C'est ainsi que sous nos yeux se déroule un bien triste spectacle. En voulant suivre la consigne de la créature de Pierre Falardeau: **Think big, stie!** un Napoléon s'est transformé en Elvis Gratton. ◀

Madeline
et moi



Le plus grand peintre canadien

L'artiste qui avait peint ce tableau, hors de tout doute, dominait d'une tête les autres: Ozias Leduc. L'œuvre: *Labour d'automne*. Le seul vrai ciel d'automne d'ici que j'aie vu en peinture. Dans cette lumière d'octobre, celle qui, entre la pluie ou la prophétie de l'hiver – si belle et si violente –, n'annonce pas tant la fin de l'été ou le début de la neige qu'une saison de mort et d'introspection. [...]

Lorsqu'on amorce une carrière – même s'il avait eu un premier contrat en 1892 pour l'église Saint-Charles-Borromée à Joliette – en créant la décoration de l'église de Saint-Hilaire, c'est qu'on est promis à une certaine grandeur. Même si on l'ignore à ce moment, les choses sont ainsi faites; j'ai la conviction aujourd'hui que cet homme était traversé par une forme d'immensité.

L'énergie que requiert un projet de cette envergure n'est pas donnée à tous. Elle vient d'une grande et forte source profonde, au-delà du sacré qu'il avait charge de représenter en imageries religieuses. Que l'on imagine infinie.

Pas une seule œuvre d'Ozias Leduc n'échappe à cette attestation. Il y a dans cela la valeur des plus grands. Tant dans les esquisses que dans les œuvres préparatoires. Tant dans les œuvres religieuses de commande que dans les œuvres autonomes ou de chevalet, tout au long de sa vie.

Et même si Leduc était «plusieurs peintres» à l'époque de l'église de Saint-Hilaire, le même souffle façonne et traverse la beauté de son travail. Du début à la fin. C'est à l'issue d'une vie qu'on peut prendre la mesure finale du travail accompli, même si tous les gestes en annonçaient l'envergure. [...]

Dans cette histoire peu connue des artistes et des créateurs, il y a une part d'amertume ou d'envie, lorsqu'on est devant plus grand que soi. On respire ou on toussé un peu, on fait bifurquer la conversation ou on tente de recoller la partie de l'âme qui s'est fracassée en prenant sa propre mesure, étonnamment infime. Mais personne ne le dira jamais. Ont suivi des années d'admiration. Jusqu'à l'obsession. Celle d'avoir rencontré une grande Œuvre.

Le plus grand peintre canadien à ce jour. ◀

Madeline et moi
Marc Séguin
Lemac, 2024

L'ÉDUCATION EST UNE ŒUVRE COLLECTIVE. ENSEIGNANTS ET PERSONNEL DE SOUTIEN, VOUS SCULPTEZ L'AVENIR TOUS LES JOURS. MERCI POUR VOTRE PASSION ET VOTRE ENGAGEMENT!

Syndicat de
Champlain (CSQ)
Personnel enseignant et de soutien



Les médias

Le retour du journal papier

Le journal papier est vintage

Pierre Dubuc

Le « New York Times » et « The Economist » ont salué la publication d'une édition papier du journal en ligne américain « The Onion ». Ils se demandaient si ce n'était pas le début d'une nouvelle tendance. L'éditeur de « The Onion » a déclaré s'inspirer du succès des disques vinyle. Autrement dit, le journal papier serait aux réseaux sociaux ce que le vinyle est au streaming.

L'aut'journal a refusé, contrairement à plusieurs publications, de sacrifier le journal papier pour un site en ligne. Nous avons fait le choix de ne pas faire de choix et d'être présent dans les deux modes de communication, en dépit des coûts que cela impliquait.

Avec ses titres, sous-titres, textes, photos, exergues, vignettes, le format papier a un avantage indéniable sur les articles mis quotidiennement en ligne sur notre site Internet où seuls apparaissent le titre, le sous-titre et une photo.

L'édition papier marque aussi la présence physique de *L'aut'journal* dans l'espace public. Elle permet de toucher un public absent sur le net ou tenu à l'écart de nos publications par le processus de sélection discrétionnaire des algorithmes.

Cela est encore plus vrai avec le bannissement des médias par Meta (Facebook). Tous les médias ont été touchés par cette censure, mais plus particulièrement les petits médias.

Récemment, paraissait dans *Le Devoir* du 24 septembre une lettre signée

Eugénie Godin, s'exprimant au nom de quatre journaux étudiants universitaires. Elle se disait « forcée d'admettre qu'être bloqué des plateformes régies par Meta coule le navire ». Selon elle, « la pérennité des journaux universitaires et la démocratie étudiante sont en jeu ».

Elle n'apportait pas de véritable réponse au problème. Il apparaît même que la fin du boycottage par Meta ne signifierait pas un retour à la situation antérieure, l'entreprise ayant pris la décision d'accorder moins d'importance aux médias.

Alors, quelle solution pour les journaux étudiants, sinon que de revenir au format papier. Déjà, notre diffusion dans les milieux étudiants nous permet de constater que les jeunes « découvrent » avec plaisir les journaux papier. Le papier est vintage!

Alors, allez, soyez d'avant-garde! Abonnez-vous à « *L'aut'journal!* » (voir coupon d'abonnement en page 9) ◀



Discussion ou débat

Se familiariser avec des positions contraires aux nôtres ne serait donc pas suffisant pour calmer nos ardeurs affectives

[lorsque nous discutons sur les réseaux sociaux]. Osons alors une deuxième hypothèse : si le problème, à la base, ne tient pas sim-

plement à l'architecture de nos espaces délibératifs (où discutons-nous?), c'est qu'il relève tout autant des motivations de ceux et celles qui délibèrent (en vue de quoi discutons-nous?), puis, à partir de là, de leurs tempéraments intellectuels (comment discutons-nous?)

Certes, les deux facteurs – structurel, d'une part, et le personnel, d'autre part – peuvent être liés : sans doute que les pressions algorithmiques n'aident pas et font ressortir le pire. Mais ces pressions révèlent le monstre plus qu'elles ne le créent, puisqu'elles exposent le fait que nous ne sommes déjà pas bien disposés à nous engager de manière honnête et décente dans des échanges politiquement épineux.

Nous n'avons peut-être pas « oublié » ou « perdu » l'art du débat démocratique, pour la simple raison que, n'ayant pas été formés en ce sens,



Nous avons tendance non seulement à réduire toute discussion en débat, mais, surtout, à concevoir ce dernier comme une lutte sans merci.

nous ne l'avons jamais pratiqué. Cette immaturité politique pourrait expliquer pourquoi nous avons tendance à réduire la communication argumentative à sa seule dimension compétitive ou agonistique (du grec *agon*, qui signifie « conflit ») en y voyant un jeu à somme nulle, c'est-à-dire une lutte acharnée où

la victoire de l'un signifie nécessairement la défaite de l'autre.

Autrement dit, nous avons tendance non seulement à réduire toute discussion en débat, mais, surtout, à concevoir ce dernier comme une lutte sans merci. On peut en prendre pour preuve les émissions de « débat », qui nous présentent invariablement la discussion comme un sport de combat, comme une joute, et dont le décor rappelle dans certains cas une arène – on ne doit alors pas s'étonner si elles virent à la foire d'empoigne.

Aussi, bon nombre d'ouvrages ayant connu ces dernières années un succès populaire nous présentent le débat à l'aide d'un champ lexical qui renvoie à la bataille, au duel ou à la guerre : il s'agit de déployer toutes les forces argumentatives (« Le pouvoir rhétorique. Apprendre à convaincre et à décrypter les discours ») en vue d'attaquer la position de son adversaire (« Comment mettre la droite K.-O. en quinze arguments ») ou de se prémunir contre ses attaques déloyales (« Petit cours d'autodéfense intellectuelle »). ◀

 Le billet Michel Rioux 1	 La politique québécoise Sylvain Martin 13
 Le documentaire Simon Rainville 3	 Le monde syndical Orlan Dorais 15
 L'environnement Monique Pauzé 4	 Le point d'orgue Olivier Dumas 16
 La politique canadienne Gabriel Ste-Marie 5	 Le mouvement syndical Luc Allaire 17
 La langue Charles Castonguay 6	 4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4 Téléphone : (514) 843-5236 Internet : info@lautrejournal.info Envoi de publication canadienne Numéro de convention : 40050148 2024, Dépôt légal Bibliothèque nationale ISSN : 0833-8965 Imprimé par les travailleuses et travailleurs syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho
 L'immigration Anne Michèle Meggs 7	
 Les régions Marc Nantel 8	
 La page éditoriale Pierre Dubuc 9	

INDISPENSABLE

Marie-Claude Girard

MENACES CONTEMPORAINES À L'ÉGALITÉ DES SEXES AU QUÉBEC

Vous pouvez vous procurer l'ouvrage de Marie-Claude Girard en visitant notre site :

www.lautrejournal.info

LES ÉDITIONS DU RENOUVEAU QUÉBÉCOIS

L'art de ne pas toujours avoir raison.
Martin Desrosiers
Leméac, 2024

Le documentaire

De l'arrogance violente d'hier à l'arrogance tranquille d'aujourd'hui

La bataille de Saint-Léonard de Félix Rose

Simon Rainville

Si le Parti québécois et le Bloc québécois se maintiennent dans les sondages, il est probable que nous entrions dans un nouveau cycle nationaliste. Il ne faudrait pas que celui-ci ne porte que sur la question de l'immigration, qui redevient malheureusement une fixation occidentale. Peut-on vraiment avoir comme projet de société la limitation des nouveaux arrivants?

En plus de n'avoir rien de transcendant et de structurant, cette politique ne peut pas obtenir un appui majoritaire. Et pas seulement parce que les anglophones et les allophones du Québec sont généralement opposés à une réduction de l'immigration; une part non négligeable des francophones ne partagent pas non plus cette fixation.

Le plus décourageant est que cette dernière nous ramène au nationalisme défensif d'avant la Révolution tranquille. Si la question de l'immigration se posait dans les années 1960-1980, elle n'occupait pas le cœur du projet nationaliste. De sa vieille peur de l'assimilation par l'Anglais et par l'Autre, le Québec d'alors cherchait plutôt à trouver des valeurs communes, comme la langue française. Tous pouvaient donc conserver une partie de leur spécificité culturelle tout en adhérant à cette langue commune, moteur de leur intégration à la société et à la culture québécoises.

UNILINGUISME CONTRE BILINGUISME

Encore faut-il que cette langue soit toujours reconnue comme caractéris-

tique fondamentale de notre peuple, tant par les anglophones et les allophones que par les francophones eux-mêmes. À ce titre, l'amour immodéré et effréné des francophones pour l'anglais est extrêmement préoccupant.

L'état de la loi 101 l'est tout autant. Le mouvement pour l'élargissement de l'application de la *Charte de la langue française* au collégial, pourtant fort d'un appui grandement majoritaire de la part des syndicats enseignants, est incapable de faire entendre raison à la CAQ supposément nationaliste. Le caquisme s'enfoncé chaque jour davantage dans un autonomisme pépère qui reprend les vieilles ritournelles du Nous canadien-français.

Le film *La bataille de Saint-Léonard*, de Félix Rose peut nous aider à réfléchir à notre rapport à la langue, à l'immigration et à l'intégration en mettant en perspective notre époque et les années 1960. Le documentariste raconte la montée du mouvement en faveur des écoles francophones à Saint-Léonard en choisissant de suivre la trajectoire personnelle des deux protagonistes de cette histoire. Raymond Lemieux, de parents anglophone et francophone, choisit de lutter contre les écoles bilingues que défendent plusieurs Italiens, dont leur leader, Mario Barone.

UNE HUMANITÉ QUI RELATIVISE LA LUTTE

Rose déploie dans son film toute son humanité, qui lui permet de mener des entrevues franches avec ses intervenants comme dans *Les Rose et Québec rock: Offenbach vs Corbeau*. Juxtaposant des entrevues actuelles aux très belles images d'archives, le documentaire a le



La langue est d'abord une question politique au Québec. Le documentaire de Rose montre que, bien au-delà de la peur de l'éventuelle assimilation et acculturation des nôtres, la question linguistique est celle du pouvoir politique.

mérite de montrer que ces événements sont d'abord vécus par les protagonistes dans leur chair et non comme un débat strictement intellectuel.

S'il s'agit d'une bonne idée, le film manque de contextualisation. Il a tendance à minimiser, sûrement sans le vouloir, la lutte sociale et politique des années 1960. Or, il s'agit d'une tare très actuelle que de considérer la question linguistique et celle de l'intégration comme des questions individuelles. Il se dégage du documentaire une sorte de neutralité trop grande, symptôme de notre époque où tout est mesuré, pondéré, atomisé. La combativité nous fait défaut. Si cela n'entache en rien l'intérêt de *Québec rock*, sujet d'abord culturel où la subjectivité est de mise, il en est autrement pour un sujet éminemment politique et encore d'actualité.

LE PERDANT TRIOMPHANT

Néanmoins, Rose fait œuvre utile. Le simple fait que ce documentaire existe et rappelle ces événements fondamentaux du mouvement indépen-

dentiste relève en soi de l'exploit à notre époque de confort et d'indifférence. Cela est d'autant plus vrai puisque le documentaire nous permet d'analyser le chemin parcouru depuis ces événements de 1968-69.

Les enfants de Barone interviewés par Rose agissent comme de vrais conquérants. Ils décrivent leur père en véritable héros, un grand homme qui a fait de la « désobéissance civile » en refusant de se plier à la loi québécoise qui interdisait les écoles dans les sous-sols des maisons. Ils sont triomphants, répondent même parfois à Rose en anglais et ne semblent toujours pas comprendre – ou accepter – que le français est la langue commune du Québec, pas une parmi les autres.

La fille de Barone y va même d'un élan du bon vieux mépris pour le français du Québec, qui ne mérite pas d'être appris parce qu'il « n'est pas le vrai ». Rose manque alors une belle occasion de répliquer au mépris encore bien présent dans certains milieux. L'arrogance violente de jadis s'est métamorphosée en arrogance tranquille, l'arrogance de ceux qui savent qu'ils ne sont pas réellement menacés, que leur mode de vie ne changera pas.

Puisque c'est bien ce que montre, peut-être à son insu, le documentaire : les vaincus n'ont pas vraiment perdu. La loi 101, qui suivra la bataille de Saint-Léonard, a aujourd'hui 47 ans. Elle ne semble toujours pas s'être imposée dans l'esprit de la famille Barone.

À l'inverse, la famille Lemieux ne semble pas être vainqueur. Les enfants de Raymond semblent plutôt désintéressés de la question. Représentatifs de l'état d'esprit d'un trop grand nombre de francophones, les Lemieux semblent voir dans la loi 101 un objet historique, mort et enterré. Comme si la question linguistique était de l'histoire ancienne et non pas d'une actualité criante.

LA LANGUE EST UNE QUESTION POLITIQUE

La langue est d'abord une question politique au Québec. Le documentaire de Rose montre que, bien au-delà de la

peur de l'éventuelle assimilation et acculturation des nôtres, la question linguistique est celle du pouvoir politique. Mario Barone le dit sans gêne en 1968 : la langue du pouvoir est l'anglais, pourquoi un homme d'affaires ne l'utiliserait pas, même au mépris de la langue de la majorité? Ses enfants disent pratiquement la même chose, un demi-siècle plus tard.

Au début de la bataille de Saint-Léonard, le clan Barone a laissé entendre publiquement que le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand lui a assuré que les écoles bilingues allaient demeurer légales. Le premier ministre contredit rapidement cette affirmation. Le réflexe de Barone est alors le même qu'aujourd'hui pour ceux qui refusent au Québec la légitimité d'imposer sa vision de la communauté sur son territoire : nier la législation québécoise et se tourner vers Ottawa.

Barone s'empresse alors de rencontrer Pierre Elliot Trudeau afin de faire infirmer la décision de Bertrand. Est-ce bien loin de l'attitude de l'université McGill qui a affirmé, en décembre 2023, vouloir payer les 3 000 dollars de droits de scolarité supplémentaires pour les étudiants étrangers inscrits dans son institution? Cette même université poursuit maintenant le gouvernement du Québec devant les tribunaux. Faut-il le rappeler, cette même McGill refusait aux francophones et aux catholiques l'accès à plusieurs bourses à l'époque où la bataille de Saint-Léonard faisait rage. Comme quoi la morale est à géométrie variable.

Plutôt que de chercher à convaincre le Québec, les allophones et les anglophones ont trop souvent le réflexe d'outrepasser notre juridiction avec un mépris à peine déguisé. Voici un constat qui s'impose : la question linguistique est politique. C'était le cas en 1968-69. C'est encore le cas aujourd'hui. Et ce le sera toujours. Des batailles de Saint-Léonard, le Québec en a besoin partout, tout le temps. Non pas menées contre une communauté précise ou contre les immigrants en général, mais pour le Québec. ◀

Simon Rainville
Épilogue de Yvan Lamonde

L'INDÉPENDANCE
pour mettre fin
à l'anormalité
du Québec

LES ÉDITIONS DU RENOUVEAU QUÉBÉCOIS

À LIRE ABSOLUMENT

L'INDÉPENDANCE

*pour mettre fin
à l'anormalité du Québec*

PAR SIMON RAINVILLE

Éditions du Renouveau québécois
20 \$

Faites votre chèque à l'ordre de l'aut'journal,
4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4
Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Le projet de décharge nucléaire à Chalk River

Le nucléaire et le silence de la CAQ

Monique Pauzé

Ce n'est pas la première fois que j'écris au sujet du nucléaire. Le gouvernement fédéral en fait la promotion comme s'il s'agissait d'une énergie « propre » et plaide, avec le lobby de l'industrie, pour étendre son utilisation. Par ses interventions publiques dans ce dossier, le gouvernement donne l'impression d'un engagement en faveur de l'action climatique et, en effet, on doit admettre que l'énergie nucléaire a plusieurs torts, mais qu'elle ne produit pas de CO₂.

Si l'énergie nucléaire ne produisait que de l'électricité et rien d'autre, elle serait sécuritaire. Mais ce n'est pas le cas. Toutes les énergies renouvelables utilisent des matériaux toxiques, y compris les énergies solaires et éoliennes, mais ces dernières ne créent pas les poisons générés par l'énergie nucléaire. Des poisons radioactifs mortels qui n'existaient pas dans la nature avant le début de l'ère nucléaire.

Celle-ci date d'à peine 85 ans. Pendant les trente premières années, c'est-à-dire jusqu'au milieu des années 1970, l'existence des déchets radioactifs n'était pas connue du grand public. L'industrie nucléaire se gardait bien d'en parler. L'énergie nucléaire, disait-on, est propre. Et la population le croyait. Mais ce n'était pas vrai.

DES RÉVÉLATIONS TOXIQUES

Au milieu des années 1970, la présence de déchets radioactifs est soudainement devenue de notoriété publique. D'importants rapports émanant de plusieurs pays ont appelé à l'arrêt de l'utilisation de l'énergie nucléaire tant que le problème des déchets ne serait pas résolu.

Il a été révélé que le combustible nucléaire irradié contenait les déchets les plus toxiques jamais produits par une industrie. Il en coûterait des dizaines de milliards de dollars pour enterrer les déchets, même s'il n'y avait aucun moyen de prouver qu'il s'agissait d'une solution sûre et permanente – au moins pour les prochains dix millions d'années!

Le problème des déchets est devenu un problème existentiel pour l'industrie. Faire la promotion du nucléaire comme énergie propre n'est qu'un vaste écran de fumée... vert!

UN COURS DE GÉOGRAPHIE POUR LA CAQ

Mais pourquoi écrire cette chronique aujourd'hui? Parce que je me pose sérieusement la question suivante: à quel jeu joue la CAQ dans ce dossier?

À la fin du mois de septembre, une motion présentée par le député péquiste Pascal Bérubé demandant la suspension du projet de décharge nucléaire à Chalk River a été rejetée par la CAQ sous prétexte que c'est en Ontario.

Chalk River est bel et bien en Ontario. En fait, sur le bord de la rivière des Outaouais, qui constitue la frontière entre l'Ontario et le Québec. Tout projet de dépotoir nucléaire pose des risques de contamination de la rivière des Outaouais, un affluent du fleuve Saint-Laurent, qui est une source d'eau potable pour des millions de citoyens québécois. Les conséquences environnementales pourraient donc être désastreuses. Le gouvernement caquiste a donc besoin d'un petit cours de géographie.

Rappelons les principaux éléments du projet des Laboratoires nucléaires



Photo : Bernard Debouyser

Une gigantesque décharge d'un million de tonnes de déchets radioactifs serait installée à moins d'un kilomètre de la rivière des Outaouais, et la CAQ ne voit aucune raison de demander la suspension de ce projet!

canadiens. Le projet est décrit comme étant une « Installation de gestion des déchets près de la surface » (IGDPS). L'IGDPS serait « un monticule artificiel construit près de la surface du sol et composé de cellules de stockage, d'un revêtement de fond et d'une couverture, ainsi que de systèmes de collecte du lixiviat, de détection des fuites et de surveillance de l'environnement ». Pour la construction de l'IGDPS, un permis a été accordé aux Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), qui doivent aussi assurer une surveillance réglementaire pendant une période de 300 ans! La structure devrait, elle, durer plus de 550 ans!

Autrement dit, une gigantesque décharge en surface d'un million de tonnes de déchets radioactifs des Laboratoires de Chalk River serait installée à moins d'un kilomètre de la rivière des Outaouais, et la CAQ ne voit aucune raison de demander la suspension de ce projet!

Pourtant, l'installation pourrait laisser s'échapper des contaminants radioactifs, susceptibles de se décom-

poser en raison de l'érosion après quelques centaines d'années.

Le principe essentiel visant à conserver les déchets radioactifs loin des sources d'eau potable n'est pas respecté. À bien des égards, le projet contredit les recommandations et directives de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

La gouvernance canadienne des déchets radioactifs soulève des questions importantes ayant des impacts significatifs pour les générations futures. Le Comité permanent de la Chambre des communes avait, à l'initiative du Bloc Québécois, effectué une étude sur les déchets radioactifs.

Plusieurs personnes sont venues témoigner, d'autres ont fait parvenir des mémoires. Il est révélateur que, des 41 mémoires reçus, 36 furent transmis par des citoyens ou des organisations documentant leurs inquiétudes, contestant la réglementation, soulignant des irrégularités ou des incohérences ou relatant des expériences troublantes lors de consultations s'étant déroulées dans leurs municipalités.

Plus de 140 municipalités, dont les 82 municipalités membres de la Communauté métropolitaine de Montréal, et toutes les communautés autochtones, à l'exception d'une seule, demandent la suspension de ce projet d'entreposage.

Le Bloc Québécois a dénoncé sans relâche le projet d'enfouissement des déchets radioactifs à proximité de la rivière des Outaouais. Ainsi, au début du mois de septembre, Yves-François Blanchet, le chef du Bloc Québécois, était aux côtés de Ghislain Picard, le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, et de Lance Haymond, le chef de la Première Nation de Kebeaowek, pour dénoncer ce risque inacceptable pour la santé des Premières Nations et des Québécois.

Comment alors expliquer le refus de la CAQ de se prononcer sur le projet? ◀

L'autrice est députée du Bloc québécois

L'INTÉRÊT COMMUN

CSQ
Centrale des syndicats du Québec
lacsq.org

La politique canadienne

Pension de la Sécurité de la vieillesse et gestion de l'offre

Deux gains importants possibles pour le Québec

Gabriel Ste-Marie

A Ottawa, le NPD a rompu son entente avec le Parti libéral à la fin de l'été. Le retour d'un gouvernement minoritaire constitue une belle occasion pour le Bloc de faire des gains pour les Québécoises et Québécois.

Même si le Bloc Québécois continue à porter les mêmes revendications qu'avant la fin de l'entente, le parti a lié le maintien de son appui au gouvernement, à brève échéance, à l'adoption de deux projets de loi, tout en précisant qu'en aucun cas leur adoption ne peut servir de monnaie d'échange pour un vote qui irait à l'encontre des intérêts du Québec. Le gouvernement n'a qu'à présenter des projets de loi bons pour le Québec.

Les deux projets de loi concernent la hausse de la Sécurité de la vieillesse dès 65 ans et la protection de la gestion de l'offre dans les accords de libre-échange. Ils ont été rédigés et présentés par le Bloc et non par le gouvernement. À Ottawa, un certain nombre de députés, issus de tous les partis sélectionnés par un tirage au sort, ont la possibilité de présenter un projet de loi.

Ces deux projets de loi reflètent des engagements passés du Bloc et ont reçu l'appui des différents partis. Par exemple, celui qui protège la gestion de l'offre a été adopté à la Chambre des communes et stagne au Sénat depuis bientôt un an et demi. Celui concernant les aînés est rendu à la dernière lecture en Chambre.

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Au cours des dernières décennies, les différents gouvernements à Ottawa

ont mis à mal le programme de pension de la Sécurité de la vieillesse destiné aux aînés de 65 ans et plus en supprimant son indexation à l'évolution des salaires. En 1971, la pension de vieillesse représentait 20 % du salaire industriel moyen. Aujourd'hui, c'est 12 %. Pas étonnant que le Canada se classe désormais en queue de peloton pour le revenu de remplacement des travailleuses et des travailleurs qui prennent leur retraite. En effet, selon l'OCDE, le Canada est l'un des pays industrialisés où la population subit la plus forte baisse de son pouvoir d'achat lorsqu'elle prend sa retraite.

Un rattrapage s'imposait depuis longtemps. Or, l'actuel gouvernement a choisi de ne le faire que pour les personnes âgées de 75 ans et plus, créant ainsi deux classes d'aînés et condamnant plusieurs personnes entre 65 et 74 ans à la précarité.

Le projet de loi C-319, présenté par ma collègue Andréanne Larouche et codéfendu avec Louise Chabot, vise à rétablir l'équité en augmentant la Sécurité de la vieillesse de 10 % pour le groupe d'âge de 65 à 74 ans. Rappelons que cette prestation est l'un des rares programmes sociaux clairement de juridiction fédérale. Au lieu de s'épivarder dans ses multiples ingérences dans les champs de compétence des provinces, le gouvernement fédéral doit se concentrer à mener à bien ses missions fondamentales.

Le Directeur parlementaire du budget a estimé le coût de cette mesure à trois milliards \$ par année, soit 0,57 % du budget fédéral. Lorsqu'un projet de loi qui entraîne de nouvelles dépenses est présenté par un député de l'opposition, le gouvernement doit lui octroyer la « recommandation royale », sans quoi



Plus du tiers de l'agriculture québécoise dépend du programme de la gestion de l'offre dont le gouvernement voudrait se servir comme monnaie d'échange.

il meurt au feuillet. D'où la demande du Bloc Québécois à cet égard.

Trois milliards \$, c'est beaucoup d'argent. C'est le coût annuel nécessaire pour rétablir l'équité chez les aînés dès 65 ans. Rappelons à titre comparatif que ce même gouvernement a choisi de dépenser 34 milliards \$ pour soutenir l'industrie pétrolière avec son oléoduc TransMountain. Il a aussi accouché d'un plan de 83 milliards \$ en différentes subventions essentiellement destinées à l'industrie des hydrocarbures, comme le captage du carbone, l'installation de réacteurs nucléaires à même les sables bitumineux ou la transformation de gaz naturel en hydrogène. Tout cela pour une industrie qui engrange des profits records. Enfin, rappelons qu'il a choisi de confier la gestion de son assurance dentaire à la Sun Life, qui demande deux milliards \$ uniquement pour son administration.

Il est important de rappeler que la Sécurité de la vieillesse est un pro-

gramme universel. Un même traitement pour tous, financé à partir de l'impôt qui doit être progressif, c'est-à-dire où les plus hauts revenus contribuent davantage. C'est la base de la social-démocratie. Rappelons que les prestations sont réduites à partir de 79 000 \$ puis coupées rendus à 128 000 \$.

Le système actuel permet à une personne de gagner 5 000 \$ en revenus de travail avant d'être pénalisée. Le projet de loi du Bloc propose aussi de faire passer ce seuil à 6 500 \$. Enfin, il est à noter que la hausse de 10 % de la Sécurité de la vieillesse ne diminuera pas les prestations provenant du Supplément de revenu garanti pour les moins nantis.

L'épargne individuelle est très inégale chez les retraités. Souvent, les emplois moins bien rémunérés sont plus pénibles et sont accompagnés de régimes de pension moins généreux. Ce sont ces travailleuses et travailleurs retraités que vise particulièrement le projet de loi C-319.

Aussi, il n'est pas étonnant que les femmes aînées soient surreprésentées dans les statistiques sur la pauvreté. Souvent, elles sont restées à la maison pour s'occuper de la famille et sont aidantes naturelles pour les parents et/ou le mari malade. Elles se retrouvent seules avec des moyens réduits en n'ayant pas eu la possibilité d'accumuler un fonds de pension à la hauteur de leurs besoins. La bonification du programme social peut faire une grande différence pour elles.

C'est pour tout ça que le Bloc Québécois en fait une condition à la survie à brève échéance du gouvernement. Avec une date limite parce que les Libéraux sont passés maîtres dans l'art de conjuguer les beaux discours aux excuses pour ne pas agir.

LA GESTION DE L'OFFRE

L'autre condition est l'adoption par le Sénat du projet de loi C-282. Il a pour objectif d'empêcher le gouvernement de concéder des pans de la gestion de

l'offre en agriculture dans ses négociations d'accords commerciaux avec d'autres pays. Le projet de loi C-282 est présenté par le député Luc Thériault et codéfendu avec Yves Perron et Simon-Pierre Savard-Tremblay.

La gestion de l'offre est le programme qui encadre la production de lait, de volailles et des œufs. Ces produits sont destinés uniquement à la consommation intérieure et ne sont pas exportés. Le programme est basé sur un système de quotas pour que la quantité produite corresponde à la demande et où le prix est déterminé par la structure de coûts de la filière. S'ensuivent moins de gaspillage et des prix plus stables, sans être plus élevés.

Le gouvernement a bradé des pans de ce programme dans ses trois derniers accords internationaux avec l'Europe (AECG), les pays du Pacifique (PTPGT) et les États-Unis (ACEUM). Plus du tiers de l'agriculture québécoise dépend de ce programme dont le gouvernement voudrait se servir comme monnaie d'échange.

Le projet de loi intègre la protection du système de gestion de l'offre dans les « responsabilités » du ministre. Il ajoute la gestion de l'offre à la liste des directives, dont le ministre doit tenir compte dans « la conduite des affaires extérieures du Canada, notamment en matière de commerce international (...) ».

Les milieux financiers de Bay Street et de l'agrobusiness de l'Ouest tournés vers l'exportation exercent des pressions considérables sur le gouvernement pour l'inciter à céder de nouveaux pans dans les prochains accords. Or, s'assurer d'un modèle agricole fort basé sur les fermes familiales est essentiel pour l'économie et la vitalité des régions. Une fois la loi adoptée, le gouvernement devrait porter l'odieux de défaire la loi afin de sacrifier la gestion de l'offre. Ce ne sera pas simple.

Le projet de loi C-282 est au Sénat depuis juin 2023. Les non-élus semblent vouloir bloquer les travaux des élus en se traînant les pieds et en espérant que les élections seront déclenchées avant qu'ils l'aient étudié. Au Sénat, le lobby de l'agrobusiness pèse plus lourd que la volonté des élus. C'est inacceptable. Puisque l'actuel premier ministre a nommé 80 % des sénateurs actuels, le Bloc demande au gouvernement de faire pression sur le Sénat pour adopter C-282 au plus vite.

Le Bloc Québécois est en position de faire adopter ces deux projets de loi, qui vont dans le sens des intérêts des Québécoises et Québécois, sans aller à l'encontre de ceux du Canada. Les prochaines semaines nous diront si le gouvernement actuel a une quelconque sensibilité à l'égard du Québec.

L'auteur est député du Bloc québécois

L'immigration au Québec
COMMENT ON PEUT FAIRE MIEUX

Anne Michèle Meggs
Préface de Pierre Fortin

LES ÉDITIONS DU RENOUVEAU QUÉBÉCOIS

L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Comment on peut faire mieux

PAR ANNE MICHÈLE MEGGS
PRÉFACE DE PIERRE FORTIN

Éditions du Renouveau québécois
25 \$

Faites votre chèque à l'ordre de l'aut'journal,
4270 boul St-Laurent, bur. 204, Montréal H2W 1Z4
Tél. (514) 843-5236 info@lajournal.info

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Anglicisation des francophones, francisation des allophones

L'arnaque du français langue secondaire

Charles Castonguay

Le recensement met en œuvre une notion de langue secondaire parlée à la maison qui est fondamentalement imprécise. Cela sert à minimiser l'anglicisation des francophones au Canada et à amplifier la francisation des allophones au Québec. À rassurer, quoi, sur l'état du français! Une question au service de l'unité canadienne plutôt que de la science.

GENÈSE D'UNE ARNAQUE

Le référendum de 1995 avait administré toute une frousse aux Canadiens. L'anglicisation des francophones au Canada anglais plaçait alors en faveur de l'indépendance du Québec. Pour la dissimuler, Ottawa a ajouté au recensement de 2001 une question vague à souhait sur la ou les langue(s) secondaire(s) parlée(s) à la maison. On sait uniquement qu'une telle langue serait parlée « régulièrement ». On ignore tout quant à quel titre!

Le but de cet ajout pointe déjà dans le compte rendu d'un forum tenu en 1998. « Il semble donc que les mesures traditionnelles utilisées pour mesurer l'assimilation soient de moins en moins adéquate [sic]. Il y a ainsi une tendance marquée à se laisser hypnotiser par les écarts entre la langue maternelle et la langue parlée [le plus souvent] à la maison. [...] les mesures actuelles peuvent donner à penser qu'un individu a été assimilé à l'anglais parce qu'il parle [le

plus souvent cette langue à la maison » (Jean-Pierre Corbeil, *Symposium, Données linguistiques sur les minorités de langue officielle: Sommaire des exposés et discussions*, Statistique Canada, 1998, p.75).

Le test de la nouvelle question confirme qu'il s'agit d'en tirer un taux d'assimilation réduit. « [La question] vise à établir le taux [d'assimilation] des personnes qui n'utilisent leur langue qu'à l'occasion ou pas du tout à la maison. Toutes celles qui l'utilisent de façon habituelle bien que pas le plus souvent ne devraient pas faire partie du calcul de ce taux » (Louise Marmen *et al.*, *Test du recensement national de 1998: Analyse des variables linguistiques*, Statistique Canada, 1999, p. 65). Le mot d'ordre est clair: à bas l'assimilation mesurée en fonction de la langue principale!

Les mêmes analystes ont accordé par la suite beaucoup d'importance aux résultats sur le français parlé comme langue secondaire parmi les minorités francophones, sans souligner le caractère foncièrement flou de la question (voir par exemple Marmen et Corbeil, *Les langues au Canada: recensement de 2001*, Statistique Canada, 2004).

Leur mise en scène a permis à Stéphane Dion, ministre de Patrimoine Canada, de proclamer que l'anglicisation des francophones hors Québec est, en réalité, de moitié inférieure à ce qu'indiquent « les mesures traditionnelles ». Et à Dyane Adam, commis-

Français ou anglais parlé à la maison parmi la cohorte d'immigrants âgés en 2006 de 5 à 14 ans Québec, recensements de 2006 et 2016

	2006	2016	Variation
Français, langue principale	22 940	19 600	- 3 340
Français et une tierce langue, langues principales	3 645	3 120	- 525
Français, langue secondaire	8 690	4 610	- 4 080
Anglais, langue principale	3 720	3 910	+ 190
Anglais et une tierce langue, langues principales	465	530	+ 65
Anglais, langue secondaire	2 470	3 370	+ 900

saire aux langues officielles, de transmuter en « une forme de bilinguisme additif » leur anglicisation en matière de langue principale (voir mon article « La cassure linguistique et identitaire du Canada français », disponible sur *Érudit*).

L'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (2006) a anéanti cette fumisterie. Elle a confirmé de manière définitive que, parmi les minorités hors Québec, c'est la langue principale à la maison qui correspond à la langue dans laquelle on est le plus à l'aise, de même qu'à celle qu'on préfère parler en public (voir « Français: Tous les indicateurs sont au rouge », *L'aut'journal*, mai 2024). Le français langue secondaire y demeure un comportement résiduel suite au passage à l'anglais comme langue première.

UN INDICE NON FIABLE DE FRANCISATION

Calvin Veltman a affublé le français langue secondaire d'autres vertus. Il l'emploie pour mousser le pouvoir d'assimilation du français au Québec auprès des immigrants allophones. Corbeil, aussi, a recyclé ses données. Il s'en sert maintenant pour magnifier la francisation des allophones. Quel délice que cette langue secondaire qui s'apprête à toutes les sauces!

Pour ces deux savants, qu'un allophone déclare parler le français comme langue secondaire à la maison est un indice sûr et certain de son assimilation au français (voir « Comment saboter le suivi de l'assimilation », *L'aut'journal*, septembre 2024). Malgré leurs multiples interventions en ce sens, Corbeil dans *Le Devoir*, Veltman sur le site de *The Conversation*, il semble que cela ne soit jamais venu à l'esprit ni de l'un, ni de l'autre, de tester leur théorie.

Ce n'est pourtant pas sorcier. Il suffit de suivre l'évolution des langues parlées à la maison au sein d'une même cohorte d'immigrants. Des données disponibles gratuitement sur le site de Statistique Canada permettent un tel suivi entre 2006 et 2016.

Loi 101 oblige, parler le français de façon secondaire à la maison est particulièrement fréquent chez les immigrants d'âge scolaire. Au recensement de 2006, le Québec comptait 8 690 enfants immigrants âgés de 5 à 14 ans de langue secondaire française. Au recensement de 2016, il ne comptait plus que 4 610 de ces jeunes immigrants, devenus surtout adultes, c'est-à-dire âgés en 2016 de 15 à 24 ans, arrivés au Québec avant 2006 et de langue secondaire française. Cela représente une perte de 4 080, soit de presque la moitié des 8 690 énumérés dix ans plus tôt (voir notre tableau).

Soulignons qu'il s'agit pour l'essentiel d'allophones (langue principale) et de la même cohorte de naissance, soit des mêmes individus moins ceux qui, entre 2006 et 2016, sont retournés dans leur pays d'origine, ont migré ailleurs au Canada, etc. Il manque aussi en 2016 ce qui reste des quelques membres de la

cohorte qui ont immigré en 2006 entre le 1^{er} janvier et le 16 mai, date du recensement, que les données disponibles gratuitement pour 2016 ne permettent pas de détailler. Ajoutons que l'assimilation bat son plein durant ce passage crucial de l'âge scolaire à celui des études supérieures et des premiers emplois.

La majorité des parlants français langue secondaire qui manquent n'ont sûrement pas quitté le Québec. La plupart ne semblent pas s'être francisés non plus, c'est-à-dire être passés au français, langue principale unique ou à égalité avec une tierce langue (autre qu'anglaise ou française). En effet, notre tableau montre qu'entre 2006 et 2016 ces deux catégories prises ensemble ont perdu 3 865 individus. De toute évidence, une fois terminée leur scolarisation obligatoire, nombre de jeunes immigrants laissent tout simplement tomber l'usage secondaire du français induit par la fréquentation de l'école française. Autrement dit, le français langue secondaire ne garantit en rien leur assimilation ultérieure à cette langue.

Par contre, malgré que la propension à quitter le Québec pour les autres provinces soit normalement plus élevée chez les personnes de langue anglaise que chez celles de langue française, au sein de la cohorte en question les effectifs de langue principale anglaise, seule ou avec une tierce langue, ainsi que ceux de langue secondaire anglaise, ont tous augmenté. Décidément, durant le passage de l'enfance à l'âge adulte, l'anglais écrase le français en matière d'attraction des immigrants.

UN DÉTOURNEMENT D'INFORMATION

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avait suggéré en 1967 d'ajouter au recensement une question sur la langue principale parlée à la maison dans le but, entre autres, de mieux mesurer l'assimilation. Ottawa y a ajouté en 2001 un concept de langue secondaire destiné, au contraire, à mieux la brouiller.

Au recensement, c'est le Canada qui compte. Et non la science. ◀

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Depuis 1992, le 17 octobre est reconnu par les Nations Unies comme la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Éliminer la pauvreté

La pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté pour la première fois depuis une génération. Si la tendance actuelle se poursuit, on prévoit que d'ici 2030, 575 millions de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté et 84 millions d'enfants ne pourront pas aller à l'école.

Source: site Web l'ONU: <https://urls.fr/uuWSA7>.

Des données qui préoccupent

Malgré tout, la pauvreté semble plus persistante au Québec, où 5 % de la population a déclaré des revenus faibles chaque année de 2009 à 2016, une proportion plus grande que la moyenne canadienne. Si le nombre de personnes en situation de pauvreté au Québec n'est pas plus grand qu'ailleurs au Canada, la durée de cette situation y est plus longue.

Source: site Web de l'Institut du Québec: <https://urls.fr/UMTNlb>.

Une implication locale

C'est en toute solidarité que le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) s'associe à cet événement. N'oublions pas que la pauvreté est une réalité pour beaucoup de personnes au Québec.

www.sfmm429.qc.ca



Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal – SCFP



Pour réduire rapidement l'immigration temporaire

Vers des sorties massives?

Anne Michèle Meggs

S'il y a un constat qui semble faire consensus au Québec comme au Canada, c'est que la croissance fulgurante de l'immigration temporaire ces dernières années a mis trop de pression sur la disponibilité du logement, sur les services publics, sur la qualité de vie et, au Québec, on peut ajouter sur la pérennité de la langue française.

Examinons donc les revendications ou engagements publics visant le renversement de la tendance, les pistes de solutions, qui détient le pouvoir sur chacune des pistes et les enjeux liés à des échéances trop courtes.

OBJECTIFS CHIFFRÉS : ÉCART ENTRE QUÉBEC ET OTTAWA

Monsieur Legault, depuis plusieurs mois, martèle sa demande au fédéral de réduire de moitié le nombre de résidents non permanents (RNP) au Québec. Aucune date d'échéance n'a été proposée, mais l'invitation d'agir est très pressante.

L'objectif général annoncé par le ministre fédéral de l'Immigration, Marc Miller, est de réduire les RNP à cinq pour cent de la population totale du Canada en 2027.

Au Québec, en date du 1^{er} juillet 2024, 27,7 % des RNP sont des demandeurs d'asile, comparativement à 13,8 % en Ontario et seulement 4,4 % dans les autres provinces. Nous reviendrons à l'importance de cette distinction plus tard.

Appliqués aux données de population récemment publiées, et si le fédéral applique le même objectif de 5 % à chaque province, l'objectif fédéral pour le Québec est de réduire les RNP à 452 802. La CAQ veut les voir baisser à 294 132.

Puisque la population va sûrement continuer à croître, au moins à court terme, les chiffres réels de ces objectifs augmenteront d'ici 2027. L'écart entre les deux objectifs est énorme.

Notons que ni Québec ni Ottawa n'ont documenté le raisonnement derrière ces objectifs. Aucune mesure de la capacité d'accueil n'est proposée dans un cas ou dans l'autre.

TROIS ACTIONS POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE RÉSIDENTS NON PERMANENTS

Les permis temporaires sont accordés dans le cadre de trois programmes, celui des étudiants étrangers, celui des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et celui de la mobilité internationale (PMI).

Suggérer que ce n'est que le fédéral qui peut réduire le nombre de personnes à statut temporaire au Québec, ou même que le fédéral contrôle la grande majorité de ces permis est faux.

1. Baisser le nombre de permis délivrés (ou renouvelés)

L'interprétation traditionnelle de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration fait en sorte que le Québec approuve préalablement les permis d'études et les permis délivrés dans le cadre du PTET. Il s'agit de plus de 60 % des permis délivrés au Québec.

a) Permis d'études

Les décisions prises par le Québec à ce jour relatives aux permis d'études ont été liées à la question linguistique et non spécifiquement à la réduction de leur nombre, mais il est clair que le gouvernement du Québec, comme celui de n'importe quelle province, contrôle le nombre de permis d'études grâce à sa compétence en matière d'éducation. L'ancienne ministre québécoise de l'Immigration, Christine Fréchette, a déclaré que le Québec annoncera d'autres initiatives cet automne concernant les permis d'études.

b) Programme des travailleurs étrangers temporaires

Quant aux permis délivrés dans le cadre du PTET, leur nombre au Québec a augmenté très rapidement dans les dernières années à la suite des décisions du gouvernement Legault, particulièrement dans le volet des emplois à bas salaires.

De plus, le Québec s'est entendu avec le fédéral sur une liste de près de 300 occupations pour lesquelles les employeurs n'ont pas l'obligation d'afficher localement. Il est le seul gouvernement provincial avec une telle entente. Ce n'est que tout récemment que la ministre Fréchette a agi pour baisser le nombre de RNP avec l'annonce d'une suspension de six mois des approba-



Suggérer que ce n'est que le fédéral qui peut réduire le nombre de personnes à statut temporaire au Québec, ou même que le fédéral contrôle la grande majorité de ces permis est faux.

tions d'embauche par le PTET pour certaines occupations dans la région métropolitaine.

c) Programme de mobilité internationale

En ce qui concerne le PMI, le Québec détient un contrôle sur les permis délivrés dans le cadre de ce programme, soit par l'Accord Canada-Québec, soit par sa compétence constitutionnelle en immigration. Jusqu'à ce jour, le gouvernement ne semble pas vouloir exploiter ce pouvoir potentiel.

Cela étant dit, le Québec s'est déjà servi de sa compétence en éducation pour agir sur les critères d'admissibilité du permis de travail postdiplôme (PMI) en retirant certains programmes de la liste d'établissements d'enseignement désignés.

Pendant ce temps, au fédéral...

Au fédéral, depuis un an, Marc Miller, avec le soutien du ministre de l'Emploi, Randy Boissonnault, multiplie les annonces de rétro-pédalage à une vitesse étourdissante, sur tous les programmes temporaires, et ce n'est pas fini.

La réduction des permis d'études ne touche pas le Québec parce qu'elle est appliquée au prorata des populations provinciales. Le Québec n'accueille pas sa part des étudiantes et étudiants étrangers canadiens. Les annonces relatives au PTET et du PMI ne sont pas chiffrées.

Quant aux demandeurs d'asile, il est téméraire de les inclure dans l'objectif de 5 % de RNP en 2027 parce que le nombre d'entrées et de sorties de ce groupe n'est pas planifiable. Le nombre de demandes dépendra du contexte international. Ensuite, il faut estimer le délai de traitement pour une décision définitive, ainsi que le nombre de demandes qui seront acceptées donnant lieu à la résidence permanente.

On peut présumer que la répartition des demandeurs d'asile s'appliquera aux nouvelles demandes. N'oublions pas, les demandeurs d'asile représentaient plus du quart des RNP au Québec (au 1^{er} juillet dernier)! Il faudra donc encore

plus de temps pour atteindre les baisses de RNP au Québec que dans les autres provinces.

2. Offrir un statut permanent aux personnes à statut temporaire

Grâce à l'Accord, le Québec détient les pleins pouvoirs dans ce domaine parce qu'il est responsable des critères de sélection sur son territoire et peut offrir un Certificat de sélection à qui il veut. Il contrôle aussi leur nombre. Mais cette option est exclue actuellement par les deux gouvernements parce qu'ils refusent d'augmenter les seuils d'immigration permanente pour des raisons électoralistes et partisanes.

3. S'assurer de la sortie des personnes lorsque le permis est expiré

Près de 100 % des RNP au Québec, à l'exception de certains demandeurs d'asile, ont des permis qui vont expirer avant 2027 et, pourtant, on se trouve dans l'obscurité totale en ce qui concerne le nombre de personnes qui devront quitter le pays pour atteindre les objectifs gouvernementaux.

Statistique Canada tient compte des RNP avec un permis expiré en cours de renouvellement. Si le permis n'est pas renouvelé, on tient pour acquis que la personne a quitté le pays après une période déterminée. Immigration, Réfugiés, Citoyenneté Canada (IRCC) ne fournit pas non plus de données sur le nombre de personnes avec un permis sur le point d'expirer, encore moins sur le nombre de celles dont le permis est expiré, mais qui n'ont pas quitté le pays.

Nous ne savons pas non plus combien veulent ou ont l'intention de rester. De toute manière, les gouvernements n'ont pas l'intention d'augmenter les seuils d'immigration permanente.

Ni le Québec ni le Canada n'ont abordé la question du nombre de non-renouvellements que ça prendra pour atteindre les baisses ciblées ou revendiquées.

La Banque du Canada évalue qu'il faudrait réduire « d'environ 70 à 80 % par année en moyenne pendant trois ans l'afflux brut de nouveaux arrivants

faisant partie des différents programmes » (Études, PTET, PMI et demandeurs d'asile) pour atteindre l'objectif fédéral. Il est clair que les mesures déjà annoncées sont très loin de ces proportions. Un économiste canadien estime qu'à peu près un million de personnes devront quitter le pays pour atteindre la cible à temps.

PRENONS LE TEMPS DE BIEN FAIRE, ENSEMBLE

À défaut de trouver des réponses à des questions sur les personnes à statut temporaire déjà présentes sur le territoire, viser ou réclamer une baisse drastique et rapide dans le nombre de RNP revient à accepter, ou pire à encourager, des sorties massives, volontaires ou non, de ces personnes.

Les sondages, les uns après les autres, font état d'opinions d'ouverture des Québécoises et Québécois et démontrent qu'ils ne seraient pas d'accord avec un tel discours. Il est temps d'être honnête et transparent. La mauvaise gestion de la part des deux gouvernements nous a mis dans un pétrin où des centaines de milliers de personnes de l'étranger ont été invitées chez nous, très souvent avec la promesse de pouvoir s'y établir et entreprendre une nouvelle vie en sécurité, mais sans aucune garantie. Il faudra plus que trois ans et beaucoup de sagesse et de cœur pour corriger le tir.

Le nouveau ministre de l'Immigration, Jean-François Roberge, est tenu de faire des consultations l'année prochaine en vue de la nouvelle planification pluriannuelle de l'immigration au Québec. Pour citer Maxime Pedneault-Jobin, qui demande la tenue d'un sommet pour aborder l'ensemble des nombreux enjeux liés à l'immigration au Québec, « notre capacité de gérer le dossier de l'immigration est cruciale pour notre avenir. Il faut s'en parler. Il faut faire le point. Il faut mobiliser le plus d'organisations possible vers un même objectif. Il faut innover. Tous ensemble ». ◀



Le cas du projet minier Horne 5 de la compagnie Falco à Rouyn-Noranda

Une région ressource peut-elle dire non?

Marc Nantel

Le projet minier de graphite La loutre en Outaouais, qui reçoit du financement des États-Unis et du gouvernement fédéral, a soulevé une mobilisation à la fois de la population, des élus locaux et des entreprises contre ce projet. Le ministre responsable de la région, Mathieu Lacombe, a dû faire une sortie pour annoncer que le gouvernement provincial ne donnerait pas de financement à l'entreprise, car ce genre de projet n'est pas compatible avec la zone de villégiature qui est à proximité de plusieurs lacs récréotouristiques.

Donc, on note qu'il faut à la fois avoir l'appui de l'ensemble des intervenants de la région et d'un ministre de la CAQ pour que le gouvernement Legault prenne du recul face à un projet minier.

Que se passera-t-il avec le nouveau projet minier Horne 5 de la compagnie Falco à Rouyn-Noranda qui cherche à avoir l'autorisation du conseil des ministres pour opérer? Ce projet a déjà l'appui du député et de la chambre de commerce et de l'industrie de Rouyn-Noranda. Le gouvernement va-t-il tenir compte des doléances des résidents qui s'inquiètent au sujet des impacts sur la sécurité de la population vivant autour de la future mine?

C'est une ancienne mine d'or souterraine, située en pleine ville de Rouyn-Noranda, que la compagnie Falco cherche à remettre en opération pour les 15 prochaines années. Le projet a toutefois une caractéristique unique soit d'être localisé sur une concession de Glencore Canada sous la fonderie Horne, qui est en opération depuis 1927 dans le secteur de Noranda et qui

fait la manchette depuis plusieurs années pour les rejets toxiques qu'elle émet dans l'atmosphère.

Depuis le 27 août 2024, la compagnie Falco s'est soumise elle-même à une enquête tenue par le Bureau d'audience publique en environnement du Québec. Elle cherche à faire valoir que l'extraction de l'or, de l'argent, du cuivre et du zinc sera pour la ville une occasion de créer de la richesse pour la population. Dans la logique de vente de ce projet minier, elle met l'accent sur le fait qu'elle va extraire des minéraux critiques et stratégiques qui serviront à la décarbonation de l'économie (cuivre et zinc), ce qui est impossible à valider.

INQUIÉTUDES DE LA POPULATION AU SUJET DU PROJET HORNE 5

Le fait de vouloir opérer sous la fonderie Horne a soulevé des inquiétudes auprès de plusieurs citoyennes et citoyens concernant les émissions atmosphériques qui seront produites par la mine et qui s'ajouteront à celles de la fonderie qui dépassent déjà les normes. Les résidents s'inquiètent également des risques concernant la qualité des structures de cette usine centenaire.

Plusieurs contaminants potentiellement cancérigènes et cancérogènes sans seuil contaminent déjà la ville de Rouyn-Noranda et dépassent les normes. La documentation est abondante sur le sujet depuis le dépôt des études de biosurveillance de 2018 et 2019 et des études de l'INSPQ qui ont suivi. Le dévoilement du document de l'annexe 6 retenu par le docteur Aruda et finalement rendu public a été le moment d'une prise de conscience collective des dangers sur la santé.



Le gouvernement va-t-il tenir compte des doléances des résidents qui s'inquiètent au sujet des impacts sur la sécurité de la population vivant autour de la future mine?

Parce que le projet Horne 5 produira des émissions atmosphériques additionnelles, il n'aurait jamais dû être soumis à une enquête du BAPE, car il contrevient à l'article 197 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère. Même le président du BAPE, lors de la première partie des audiences, s'interrogeait sur le fait que l'article 197 ne faisait pas partie du débat. Le ministre de l'Environnement, monsieur Benoit Charrette, avait lui-même indiqué que ce projet ne pouvait avoir lieu et pourtant le processus de l'étude d'impacts a été enclenché. Comme par enchantement, l'article 197 ne semble plus faire partie des enjeux.

Article 197 : Il est interdit, à compter du 30 juin 2011, de construire ou de modifier une source de contamination ou d'augmenter la production d'un bien ou d'un service s'il est susceptible d'en résulter une augmentation de la concentration dans l'atmosphère d'un contaminant mentionné à l'annexe K au-delà de la valeur limite prescrite pour ce contaminant à la colonne 1 de cette annexe ou au-delà de la concentration d'un contaminant pour lequel cette valeur limite est déjà excédée.

La deuxième inquiétude réside dans la vétusté de la fonderie Horne. Les structures de la fonderie Horne sont vieillissantes. En 1991, sous la pression gouvernementale et le financement des deux paliers de gouvernement, la Fonderie Horne avait mis à contrecoeur en opération une usine d'acide qui a permis de réduire la quantité de SO₂ dans l'atmosphère et même d'être très rentable. Depuis, ce complexe est vieillissant. Nous avons eu beaucoup de signalements anonymes d'anciens travailleurs qui nous ont fait part d'observations de fuites d'acide dans le complexe. On nous a laissés entendre que le complexe approche de sa fin de vie.

Comment ces structures réagiront-elles à des mouvements sismiques et à des vibrations dues à des dynamitages journaliers?

La mine aura une profondeur d'environ 1 km; plus elle ira en profondeur, plus les mouvements sismiques induits pourront se produire. À titre d'exemple, depuis quelques années des projets miniers comme la Goldex et La Ronde ont subi des tremblements de terre qui ont varié en intensité allant jusqu'à 4,5 à

l'échelle de Richter. S'ajoutent à ce phénomène les vibrations journalières produites par les opérations de dynamitage de la Horne 5. Le cumul de ces événements pourrait-il endommager les structures de la Fonderie Horne? Cette éventualité est appréhendée par Glencore Canada puisqu'elle a exigé dans la Convention de licence d'exploitation et d'indemnisation d'inclure des sommes monétaires pour compenser la fonderie pour des arrêts de travail forcés si la minière provoquait des bris.

De plus, la ville de Rouyn-Noranda est assise sur plusieurs dizaines de galeries souterraines. À titre d'exemple, le 6 février 2013, un trou béant d'une largeur de huit mètres et de trois mètres de profondeur s'est formé dans la colline face au terrain de baseball du parc Mouska situé sur le site de l'ancienne mine Chadbourne.

Tous ces éléments contextuels font craindre le pire. Soit que les structures faisant circuler le SO₂ et le SO₃ puissent se fissurer et que ces gaz se propagent vers la ville où la population n'aura que quelques minutes pour se réfugier dans un milieu clos, soit que les réservoirs d'acide sulfurique se fissurent et puissent répandre leur contenu dans l'usine.

Pourrons-nous assister à une décision du conseil des ministres qui refuserait que le projet de la Horne 5 aille de l'avant puisque le potentiel de risque pour la sécurité de la population est réel? Le fait d'être une région ressource et non une région récréotouristique aura-t-il préséance sur la sécurité de la population? Le fait d'avoir l'appui du député régional de la CAQ et de la chambre de commerce et de l'industrie de Rouyn-Noranda permettra-t-il au projet d'aller de l'avant?

La décision que le gouvernement prendra enverra un signal clair sur ses priorités.

L'auteur est porte-parole du Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT)

Pour l'engagement social et la dignité des personnes âgées

AREQ
Le mouvement des personnes retraitées CSQ
areq.lacsq.org

La page éditoriale

Pierre Dubuc Le populisme naît de l'union de la colère avec les algorithmes. C'est la thèse centrale du livre « Les ingénieurs du chaos » (JCLattès, 2019) de Giuliano da Empoli, une lecture essentielle pour comprendre notre époque.

Pour comprendre Trump, Poilievre et les populistes

Selon da Empoli, qui cite un livre de Peter Sloterdijk sur l'histoire politique de la colère, « un sentiment irréprensible traverse toutes les sociétés, alimenté par ceux qui à tort ou à raison, pensent être exclus, discriminés ou pas assez écoutés. Historiquement, c'est d'abord l'Église qui a donné un exutoire à cette énorme rage accumulée. Puis, les partis de gauche ont pris le relais à partir du XIX^e siècle ». Aujourd'hui, les partis de gauche ont perdu leur aura et la colère s'exprime par d'autres canaux.

Pour da Empoli, qui a étudié en profondeur les expériences du Mouvement 5 étoiles (M5S) en Italie et de Trump aux États-Unis, le populisme actuel est né de l'union de cette colère avec les algorithmes.

LE NARCISSISME DE MASSE

Si les élites ont changé, il en va de même du peuple avec l'avènement des réseaux sociaux. Ceux-ci ont modifié les relations entre les individus. Ils carburent aux émotions négatives, aux *fake news* et aux théories du complot, qui constituent aujourd'hui le cœur de la nouvelle propagande.

Les complots fonctionnent sur les réseaux sociaux parce qu'ils provoquent des émotions fortes, des polémiques, de l'indignation, de la rage. Et ces émotions génèrent des clics et maintiennent les utilisateurs collés à leur écran, car l'architecture entière de Facebook est fondée sur le besoin de reconnaissance où chaque *like* flatte notre ego.

Dans cette perspective, la véracité des faits ne compte pas. Une fausse

information a 70 % plus de probabilité d'être partagée sur Internet, car elle est en général plus originale qu'une vraie. Les « décrypteurs » de Radio-Canada perdent leur temps à proposer des corrections pour rétablir la vérité.

L'un des effets de la propagation des réseaux sociaux a été d'élever structurellement le niveau de colère déjà présent dans notre société. Toutes les études démontrent qu'ils tendent à exacerber les conflits jusqu'à devenir un véritable vecteur de violence.

Pour comprendre la rage contemporaine, il faut donc sortir de la perspective purement politique et entrer dans une logique différente. La rage, disent les psychologues, est l'affect narcissique par excellence ».

LE MOUVEMENT 5 ÉTOILES

Da Empoli, qui a été conseiller politique à différents niveaux de gouvernement en Italie, a analysé le Mouvement 5 Étoiles (M5S) du clown Beppe Grillo, qui a remporté les élections italiennes de février 2013, en récoltant près de 9 millions de voix et 25 % des suffrages.

Le Mouvement était contrôlé par seulement deux personnes : le clown Beppe Grillo, qui s'en prenait aux élites dans ses spectacles et sur son blogue, et Gianroberto Casaleggio, un spécialiste des réseaux sociaux. Les deux ont mis sur pied une organisation, fondée supposément sur la « démocratie directe », mais en réalité complètement contrôlée par les deux compères.

Ni parti, ni association, le Mouvement était en réalité un blogue appartenant à Grillo et Casaleggio. Les adhérents ne pouvaient communiquer



« N'être jamais ennuyant » est la seule règle que suit rigoureusement Trump. Son mérite historique, selon da Empoli, est d'avoir compris que la campagne présidentielle est un show télévisé très médiocre.

entre eux. Les fidèles étaient promus par le blogue, avec parfois plus d'un million d'inscrits sur leur page Facebook. Ceux qui exprimaient des critiques étaient subito presto bannis de la plate-forme en ligne.

Le M5S n'avait ni vision, ni programme, ni quelconque contenu positif. C'était un simple algorithme qui identifiait les sujets qui « marchent », les popularisait, quitte à adopter la position contraire si l'opinion changeait. Son unique objectif était de satisfaire la demande des consommateurs politiques, en leur vendant l'idée qu'ils faisaient de la politique, bien assis chez eux, en publiant des commentaires sur le blogue et en diffusant des posts.

L'EXPÉRIENCE TRUMP

À l'origine du succès de Trump, il y a l'alliance entre Steve Bannon et Andrew Breitbart, qui comprennent rapidement l'importance de l'Internet pour s'attaquer aux élites américaines et au *politically correct*. Le millionnaire Robert Mercer accepte de financer leur projet à hauteur de dix millions \$.

Le message qu'ils propagent au monde numérique est le suivant : votre monde est en danger, la machine puissante du *politically correct* et des censeurs démocrates veut vous enlever tout ce qui vous tient à cœur, la liberté d'expression, l'anonymat. Le seul moyen pour vous sauver est de faire de la politique pour combattre l'establishment, les médias et la politique traditionnelle avec Donald Trump.

Dès le départ, les médias traditionnels tombent dans le panneau des provocations de Trump. Ils lui font de la publicité et donnent de la crédibilité à sa prétention d'être le candidat anti-establishment. Selon da Empoli, à cause de

son expérience télévisuelle passée (*The Apprentice*), Trump réussit à exprimer cette « authenticité », qui est l'obsession des émissions de télé-réalité.

FEU LE CENTRE POLITIQUE

L'utilisation de l'Internet par les populistes transforme profondément la politique. Traditionnellement, la politique avait cette tendance centripète qui stipule que, pour gagner une élection, il faut occuper le centre de l'échiquier politique. C'est toujours le credo de commentateurs comme Michel C. Auger.

Mais, aujourd'hui, selon da Empoli, la foule compacte a été abolie au profit d'une réunion d'individus séparés, chacun d'eux pouvant être suivi à la trace sur Internet dans les moindres détails, par les ingénieurs des réseaux. Cela permet la tenue de campagnes avec des thèmes contradictoires, qui ne se rencontrent pas, jusqu'au moment du vote. La politique devient centrifuge.

En 2016, les *spin doctors* digitaux de Donald Trump, appuyés par les techniciens de Mark Zuckerberg, ont testé 5,9 millions de messages différents. Un dispositif massif a été mis en place pour décourager les électeurs démocrates de se rendre aux urnes, en se concentrant sur les partisans de Bernie Sanders, les jeunes femmes âgées de dix-huit à trente-cinq ans et les Afro-Américains des quartiers difficiles.

La motivation à rejoindre l'électeur moyen cède sa place à la tentation de multiplier les signaux, même contradictoires, pour capturer les groupes les plus disparates. Trump bombarde le public de commentaires en tous genres pour ensuite les modifier selon les réactions. La volatilité de ses positions sur l'avortement en est un bon exemple.

« N'être jamais ennuyant » est la seule règle que suit rigoureusement Trump. Son mérite historique, selon da Empoli, est d'avoir compris que la campagne présidentielle est un show télévisé très médiocre.

« Il ne s'agit donc plus d'unir les électeurs autour du plus petit dénominateur commun, mais au contraire d'enflammer les passions du plus grand nombre de groupuscules possible pour ensuite les additionner – même à leur insu », affirme da Empoli.

Dans ce contexte, les minorités intolérantes peuvent déterminer le cours de l'histoire. Quelques activistes motivés sur les réseaux sociaux peuvent faire interdire certains livres, ou mettre sur une liste noire certaines personnes. L'importance de cette minorité intolérante est fondamentale.

Chaque fois que Trump provoque un scandale avec une affirmation controversée, il galvanise le noyau dur des inflexibles et sème le doute au sein de la majorité flexible. Pour y parvenir, il est nécessaire que l'argument radical obtienne une certaine masse critique de soutiens. Voilà pourquoi Trump et les autres populistes ne peuvent se permettre de renoncer à leurs soutiens les plus extrêmes. Ce sont eux qui constituent la pierre angulaire de la mobilisation en leur faveur. Ce que nos commentateurs politiques n'ont pas compris.

Pour conquérir une majorité, il ne faut plus converger vers le centre, mais additionner les extrêmes. Dans cette approche, les conseillers politiques et les experts en communication sont remplacés par des techniciens, des physiciens, par ces « ingénieurs du chaos ». ◀



Informez, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef
Pierre Dubuc
Rédacteur en chef adjoint
Simon Rainville
Secrétaire de rédaction
Louis Bourgea
Infographiste
Réjean Mc Kinnon

Correcteur d'épreuves
Louis Bourgea
Abonnements
Louis Bourgea
Adjoint administratif
Vyvan Dorais
Maquette
Jean-Claude Germain
Olivier Lasser

Webmestres
Louis Bourgea
Mathieu Roy
Collaboration spéciale
Simon Banville
André Binette
Boris
Collectif Échec à la guerre
Abdollah Hajji

Campagne de soutien

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____ Courriel _____

Faites votre chèque à l'ordre de **L'AUT' JOURNAL**
4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4
Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).
Adhésion aux Amis : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

La politique internationale

Le début d'un nouvel ébranlement du monde

La Lituanie et le Québec

André Binette

La Lituanie est un petit pays de moins de trois millions d'habitants, qui est démocratique et dont le niveau de développement est élevé. Elle a été dominée par ses voisins, la Pologne et la Russie, pendant plusieurs siècles, et convoitée par l'Allemagne. La Russie menace toujours son existence. Elle a retrouvé son indépendance en 1920, puis elle a été occupée par l'Union soviétique jusqu'à la dissolution de celle-ci en 1991.

Les Lituaniens n'ont jamais renoncé à leur droit à l'autodétermination et n'ont jamais cessé de rêver de la souveraineté. Ils ont agi au moment historique qui leur donnait l'occasion de la réaliser. Ils ont surmonté de grandes injustices et de nombreuses tragédies causées par des États plus puissants.

Voici ce qu'écrivait un intellectuel lituanien au début de la Première Guerre mondiale, qui allait conduire à la révolution russe de 1917 qui a permis l'apparition de nouveaux États, tels que la Finlande, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie :

« Par notre culture acquise en dépit de tous les obstacles, nous croyons être dignes des libertés et des droits de l'homme; et nous sommes persuadés que notre individualité nationale sera capable d'apporter une note précieuse dans l'harmonie des peuples et des civilisations. »

C'est précisément ce que je pense du Québec.

Cette citation est tirée d'une lettre publiée par le *Journal de Genève* du 10 octobre 1914, et dont un extrait a été repris dans Romain Rolland, *Au-dessus de la mêlée*, nouvelle édition, 2023, Éditions Payot et Rivages, p. 97.

Dans les dernières années, la première ministre de l'Estonie, un autre des trois États baltes au parcours semblable, s'est distinguée par son soutien sans faille à l'Ukraine. Elle deviendra dans les prochaines semaines la nou-

velle ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne. Ces petits États jouissent d'une influence diplomatique et morale et sont devenus membres de l'OTAN, ce qui fait que le Canada s'est engagé à contribuer à leur défense.

Ces cas démontrent qu'il faut souvent un ébranlement du monde, et de l'ordre politique mondial, pour voir apparaître de nouveaux États. Je crois qu'un tel ébranlement du monde est en train de commencer, et qu'il s'amplifiera dans les prochaines années.

L'ERREUR DES SOUVERAINISTES

La souveraineté du Québec n'est pas pour moi une affaire interne canadienne. Elle est liée à l'état du monde, comme tous les temps forts de l'histoire du Québec et du Canada depuis 1534.

Les souverainistes québécois ont souvent commis l'erreur de penser le Québec en vase clos, et certains le font encore. La lutte des Patriotes en 1837 s'inscrit dans le contexte des guerres d'indépendance de la Grèce et de l'Amérique latine, de même que la création de la Belgique, dans les années 1820. L'apparition du mouvement souverainiste moderne au Québec jusqu'au premier référendum est liée aux multiples mouvements de libération nationale du Tiers-Monde. Le référendum de 1995 a eu lieu en même temps que la fondation de nombreux États issus du démantèlement de l'URSS, dont l'Ukraine.

Il est inconcevable pour moi que la souveraineté du Québec ait lieu dans une période de tranquillité et de stabilité mondiale parce que le statut provincial du Québec fait partie d'un certain ordre du monde. Cet ordre du monde a été façonné largement par l'Empire britannique qui a créé le Canada, et il s'est prolongé tout en étant modifié sous la domination américaine. Ce système politique mondial entre maintenant de toute évidence dans une période de crise qui peut conduire à une transformation profonde.



Les cartes planétaires sont à la veille d'être redistribuées, quelle que soit la prochaine présidence des États-Unis.

VERS UNE REDISTRIBUTION DES CARTES PLANÉTAIRES

Ouvrons-nous les yeux. Des conflits majeurs en Europe de l'Est et au Moyen-Orient ne cessent de s'amplifier. La Chine a annoncé que la question de Taiwan doit être réglée, par la force si l'intimidation ne fonctionne pas, d'ici 2027. Les cartes planétaires sont à la veille d'être redistribuées, quelle que soit la prochaine présidence des États-Unis.

Dans la foulée des deux guerres mondiales, des dizaines de nouveaux États sont apparus, en Europe après la première, partout ailleurs après la seconde. En 1945, les nouvelles puissances dominantes, les États-Unis et l'Union soviétique n'étaient pas favorables au maintien des empires coloniaux du Royaume-Uni et de la France. Il a fallu quelques décennies pour les liquider en quasi-totalité.

Tout cela faisait partie d'un nouvel ordre mondial. L'erreur est de croire qu'un tel agencement peut durer sans fin. À long terme, tous les ordres politiques du monde ont été temporaires. Quelle différence entre le monde en 1914 et celui dix ans plus tard, ou entre ceux de 1939 et de 1945.

Nul ne souhaite un troisième conflit mondial parce que les risques sont trop grands pour toute forme de vie, et les pertes humaines et environnementales pourraient être irrécupérables. Cependant, il faut reconnaître froidement que de tels conflits majeurs ont entraîné des conséquences bénéfiques pour de nombreux petits peuples de la Terre, qui ont pu accéder à de nouvelles pos-

sibilités. Il n'est pas nécessaire que ces peuples y prennent part pour pouvoir bénéficier de leurs nombreuses retombées.

L'Islande, par exemple, est devenue souveraine pacifiquement en 1918 et a rompu unilatéralement avec la monarchie danoise en devenant une république en 1944 sans participer directement aux deux guerres mondiales. Il n'est pas question pour elle de renoncer à son indépendance aujourd'hui, car c'est un autre petit État occidental à la qualité de vie et au régime démocratique enviables. Il pourrait en être ainsi du Québec.

Je conserve assez de foi en l'humanité pour considérer que les grandes puissances ne sont pas assez irrationnelles pour précipiter l'humanité dans une apocalypse nucléaire. L'humanité est toutefois assez déréglée pour se faire très peur et se faire souffrir à grande échelle. Elle pourrait encore une fois défaire le monde pour mieux le reconstruire.

L'important pour le peuple québécois n'est pas d'avoir les armes à la main, mais de saisir politiquement les occasions historiques favorables lorsqu'elles se présentent exceptionnellement. Il faut cesser de morigéner le Canada, et plutôt regarder l'état du monde dont il dépend. Ce pays n'a manifestement pas les moyens de défendre son vaste archipel inhabité du cercle polaire, une zone qui est devenue stratégique au 21^e siècle en raison de la fonte des glaces. Le monde de 1945 survit péniblement et pourrait bientôt disparaître même si nous ne le souhaitons pas.

Le pays du Québec peut émerger avec le prochain monde qui viendra. ◀

Le virage américain

Avant même d'arriver au bureau du ministre, je m'étais toujours fait une certaine idée de la politique étrangère canadienne. Le Canada avait une réputation très forte sur la scène internationale. Son appartenance aux alliances militaires américaines et européennes était loin d'être un obstacle à des initiatives audacieuses dont certaines, comme la Cour pénale internationale et le Traité d'interdiction des mines antipersonnel, déplaisaient à plusieurs grandes puissances. Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'au début des années 2000, c'est-à-dire au moment où les conservateurs sont arrivés au pouvoir, le Canada avait réussi à se distinguer, à se créer une place fort enviable au sein du système international.

J'ai cru, entre 2014 et 2016, au moment où Trudeau proposait un ambitieux agenda de politique étrangère lors des discussions au sein du Conseil consultatif puis au pouvoir, qu'il était possible de renouer avec cette grandeur, sans nostalgie, mais dans le but d'améliorer les conditions de la vie internationale.



Le cours de l'Histoire

Mais les conservateurs ont pris une autre voie, celle de focaliser sur notre intégration économique et militaire nord-américaine, et les libéraux ont suivi. Il devenait évident que je ne pouvais trouver ma place dans ce dispositif.

Cet sentiment m'a été confirmé lors de ma rencontre en janvier 2017 avec le chef de cabinet de la nouvelle ministre Chrystia Freeland, où il a été question de mon départ. Il s'est montré direct. La nouvelle ministre allait se concentrer sur les relations avec les États-Unis et les dossiers que je couvrais – multilatéralisme, Casques bleus, Afrique – n'étaient pas prioritaires. Le chef de cabinet ne m'offrirait rien pour la suite des choses, et je ne demandais rien. J'apprendrai un an plus tard et après la publication d'un selfie avec Justin Trudeau qu'il avait pour mission de m'écarter définitivement de tout lien avec le gouvernement. J'ai ainsi payé pour avoir manifesté ma franchise à plusieurs occasions sur certains dossiers sensibles. ◀

Le cours de l'Histoire. Mémoires. Jocelyn Coulon
Somme toute, Le Devoir, 2024

INCONTORNABLE

Le Québec et la guerre en Ukraine
La tradition pacifiste québécoise mise à mal
PAR PIERRE DUBUC

Éditions du Renouveau québécois 25 \$

Faites votre chèque à l'ordre de *L'aut'journal*,
4270 boul St-Laurent, bur. 204,
Montréal H2W 1Z4.
Tél. (514) 843-5236
info@lajournal.info

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202
Varennes (Québec) J3X 1P7
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca
(450) 652-4442

La politique internationale

Le double discours du Canada

Pour la paix, pour Gaza, pour notre humanité

Collectif Échec à la guerre

Cette année, l'ONU a choisi pour thème de la Journée internationale de la paix (21 septembre) « Promouvoir une culture de paix ». Entre pays, cela implique minimalement l'exigence du respect du droit international et des droits humains par tous. Depuis un peu plus de deux ans, les postures diamétralement opposées prises par le Canada face à la guerre en Ukraine, puis face à l'assaut génocidaire d'Israël contre Gaza, nous ont révélé à quel point son attachement au droit international et aux droits humains est factice et instrumentalisé.

CONDAMNATIONS ET SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE

Quand la Russie a envahi l'Ukraine en février 2022, le Canada et tous les pays occidentaux ont instantanément sonné l'alarme. La Russie viole « l'ordre mondial basé sur des règles », cible des infrastructures civiles, crée des millions de réfugiés et des milliers de victimes civiles, annexe illégalement des territoires, etc. Toutes choses vraies, bien sûr... mais un seul côté de la médaille, occultant l'autre, celui de leurs propres responsabilités.

Le Canada a aussi immédiatement mis en branle tout un train de sanctions contre des proches collaborateurs du pouvoir, des « entités » financières de défense et d'énergie et des banques. Il a interdit les exportations pouvant profiter à l'armée russe et celles de services essentiels au fonctionnement des industries pétrolière, gazière et chimique de la Russie, etc. À peine une semaine après le début de la guerre,

avec 38 autres États, le Canada a demandé au Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) d'enquêter sur d'éventuels crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par la Russie en Ukraine. Et deux mois plus tard, le Parlement canadien a adopté une motion condamnant « des actes de génocide contre le peuple ukrainien »!

MAIS FACE À L'HORREUR SANS FIN À GAZA, RIEN DE TOUT ÇA

Depuis octobre 2023, le blocus total et l'assaut monstrueux d'Israël ont à la fois réduit en ruines la bande de Gaza et plongé toute la population dans des conditions d'errance, de famine, d'insalubrité, d'épuisement et de traumatismes. En se basant sur les chiffres du ministère de la Santé, grandement sous-estimés selon plusieurs experts, on calcule aisément que plus de 3 600 civils ont été tués en moyenne chaque mois à Gaza, contre moins de 400 par mois en Ukraine (selon les chiffres de l'ONU). À Gaza, plus de 1 400 enfants ont été tués en moyenne chaque mois, contre 23 en Ukraine. Où sont les condamnations et les sanctions du Canada à la hauteur de ces crimes?

À Gaza, selon les grandes organisations internationales humanitaires et de droits humains, l'échelle des violations du droit et des souffrances infligées aux humains est sans précédent. L'ampleur de la destruction généralisée des infrastructures est sans précédent. La rapidité avec laquelle toute une population a été plongée dans une situation de famine est sans précédent. Jamais une crise n'a vu autant d'agences et de rapporteurs spéciaux des Nations Unies sonner l'alarme. À répétition. Sans compter qu'en août 2024, l'organisation israélienne B'Tselem a publié un



À Gaza, plus de 1 400 enfants ont été tués en moyenne chaque mois, contre 23 en Ukraine. Où sont les condamnations et les sanctions du Canada à la hauteur de ces crimes?

rapport intitulé *Bienvenue en enfer : le système pénitentiaire israélien, un réseau de camps de torture*. Où sont les condamnations et les sanctions du Canada à la hauteur de ces crimes?

Dès le 13 octobre 2023, les organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme ont lancé un appel aux États tiers à intervenir d'urgence pour protéger le peuple palestinien contre un génocide. Par la suite, de très nombreux experts internationaux, dont le dernier en lice est Omer Bartov, éminent historien de la Shoah et des génocides du 20^e siècle, ont qualifié de génocide les actions israéliennes à Gaza.

De plus, la Cour internationale de Justice (CIJ) a statué, le 26 janvier 2024, qu'il était plausible qu'Israël commette des actes de génocide à Gaza. Le 24 mai, elle a ordonné à Israël de cesser son offensive militaire à Rafah. Le 20 mai, le procureur du TPI, Karim Khan, a demandé des mandats d'arrêt

pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité contre le premier ministre et le ministre de la Défense israéliens. Pour toute réponse, Israël a qualifié la CIJ et le procureur du TPI d'antisémites.

Où sont les condamnations et les sanctions du Canada pour s'acquitter de sa responsabilité de prévenir un génocide en vertu de la Convention internationale dont il est signataire à cet égard?

INSTRUMENTALISATION DES DROITS ET RÉPRESSION

Face à tout cela, donc, le Canada n'a rien fait de ce qu'il a fait dans le cas de l'Ukraine. Que devrait-on en comprendre? Simplement, que face aux violations commises par des rivaux stratégiques (Russie, Chine) de l'hégémonie étasunienne, ou face à des pays qui refusent cette hégémonie (Cuba, Iran, Venezuela), le Canada et les autres pays

occidentaux – menés en cela par les États-Unis, maître d'œuvre de l'OTAN – montent une propagande, dénoncent et sanctionnent tous azimuts. Alors que face aux violations d'un allié, coupable de pire, on regarde ailleurs, on feint la compassion pour les victimes, on répète des paroles creuses *ad nauseam* et on ne fait rien.

Pour défendre l'indéfendable, on va même plus loin : on vilipende celles et ceux qui dénoncent sans relâche les crimes d'Israël et la complicité du Canada, en assimilant leur action à de l'antisémitisme, et on les réprime.

NOTRE DEVOIR D'HUMANITÉ ET NOTRE SURVIE

Les tendances lourdes à l'œuvre au Canada et dans les autres sociétés occidentales sont antinomiques d'une culture de paix. Rhétorique de confrontation avec les pays « menaçant » l'hégémonie occidentale, militarisation et course aux armements accélérées, montée du racisme, de la xénophobie, de l'islamophobie et de l'intolérance au sein de nos sociétés, tout cela gangrène de plus en plus notre commune humanité et nos chances de survie comme espèce, advenant une troisième guerre mondiale vers laquelle on semble vouloir absolument nous mener!

Promouvoir une culture de paix, c'est d'abord et avant tout avoir le courage de s'opposer à ces courants de toutes nos forces. Et cela passe urgemment par la solidarité grandissante avec le peuple de Palestine, la dénonciation du génocide et du soutien inconditionnel de nos gouvernants à Israël. ◀

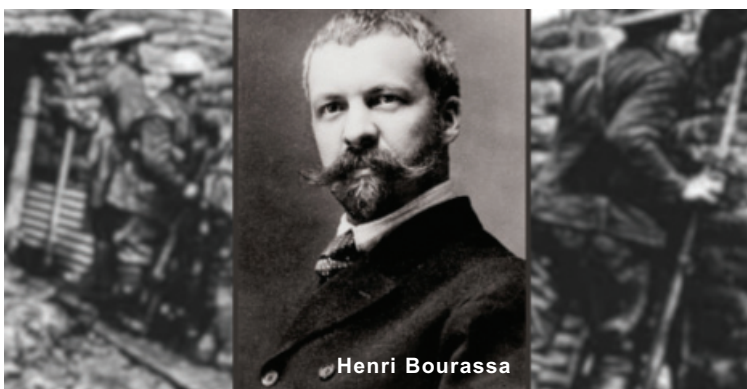
Porte-paroles du Collectif Échec à la guerre : Jean Baillargeon, Judith Berlyn, Martine Eloy, Raymond Legault, Suzanne Loiselle

Quand Le Devoir s'opposait aux guerres impériales

Bourassa est devenu la bête noire non seulement des impérialistes, mais du Canada anglais en général. Pendant la campagne électorale de 1917, on l'associa à la trahison, à la défaite et à l'idée voulant que le Québec menace l'effort de guerre. L'impitoyable campagne de dénigrement dont

il fait l'objet remonte au début de la guerre.

Des personnalités de premier plan le qualifient d'espion allemand, de traître et de criminel. La police le harcèle, on le menace de mort. Malgré tout, il n'hésite pas à prendre la parole au Canada anglais pour faire connaître et expliquer ses opinions. Ses éditoriaux



« Comment peut-on attendre des Canadiens français qu'ils se battent pour un pays qui refuse de respecter leurs droits civiques? » -Henri Bourassa

enflammés dans *Le Devoir* sur l'empire et contre les impérialistes canadiens sont recueillis dans une série d'opuscules et de livres, dont bon nombre sont destinés au marché anglophone. Bourassa est un homme important. [...]

Bourassa associe l'enjeu de la langue à celui de la guerre. Son auditoire ottavien savait que, en route vers la capitale, il s'était arrêté à Hawkesbury, en Ontario, pour y rencontrer des francophones en lutte contre le règlement 17.

Les propos virulents de Bourassa sur l'impérialisme suscitent un tollé partout au Canada anglais. *The Kingston Standard* réclame l'arrestation du journaliste. *The Montreal Star* l'affuble du sobriquet « von Bourassa ». À l'Assemblée législative de l'Ontario, J.W.W. Edwards, député de Kingston, presse les autorités d'empêcher l'orateur de s'adresser aux étudiants et aux professeurs de l'Université Queen's, où une rencontre est prévue. Il exige en fait que Bourassa soit pendu, celui-ci étant

« beaucoup plus dangereux que les Allemands et les Autrichiens internés comme prisonniers de guerre ». Les membres du Canadian Club votent son expulsion (alors que le journaliste n'a jamais été un des leurs).

Bourassa poursuit sa campagne pendant l'hiver. Le 27 janvier 1915, il prononce un discours sur les « petits peuples » lors d'une soirée dont les recettes seront remises aux écoles de l'Ontario. Pendant que la 1^{re} division canadienne affronte les Allemands et leur bertholite à Ypres et à Saint-Julien, il passe d'une tribune à l'autre pour condamner l'effort de guerre. Comment peut-on attendre des Canadiens français qu'ils se battent pour un pays qui refuse de respecter leurs droits civiques? ◀

Un pays en conflit. La tumultueuse élection canadienne de 1917 Patrice Dutil, David Mackenzie Septentrion, 2024

BLOC Québécois

Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville

☎ 450-965-1188
✉ louise.chabot@parl.gc.ca
🏠 8, rue Saint-Charles
Sainte-Thérèse QC J7E 3J9

Une voix forte à Ottawa pour les gens d'ici !

Journée mondiale des enseignantes et enseignants

5 octobre 2024



Tous les jours, les enseignantes et enseignants du Québec font preuve de professionnalisme, de passion et d'engagement envers leurs élèves.

Vous êtes tout simplement indispensables.

Merci d'inspirer les plus belles réussites!

**Nos profs,
NOTRE DEVOIR.**



UN SYNDICAT POUR TOUT LE MONDE



La politique québécoise

Quand ça a quatre pattes, du poil et que ça miaule, c'est un chat!

Le retour de l'austérité

Sylvain Martin

Il y a quelques jours, lors d'une mêlée de presse, la présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel, en réponse aux journalistes qui lui demandaient si le gouvernement de la CAQ instaurait des mesures d'austérité, a déclaré : « Ce n'est pas vrai, il n'y a pas d'austérité; ce n'est pas vrai, il n'y a pas de coupures, c'est mon message! »

On reconnaît bien là la méthode caquiste pour mettre le couvercle sur la marmite face à une situation dont ils ne veulent pas entendre parler. C'est simple! On nie son existence! Et en niant son existence, la chose n'existe pas, c'est tout!

On a eu droit au même manège avec la crise du logement. En dépit du fait que l'ensemble des observateurs levaient un drapeau rouge et réclamaient une action rapide devant un manque criant de logements à prix abordable, notre bon gouvernement niait le tout! Et voilà! La crise du logement n'existait pas pour la CAQ pendant son premier mandat.

La ministre Lebel a également déclaré qu'il fallait parler de « réduction de la croissance des dépenses » et non pas de réduction des dépenses. C'est ce genre de « ligne de communication » qui rend la population cynique face à la politique.

Pour ma part, je trouve une telle déclaration méprisante pour notre intelligence. La ministre nous dit ni plus ni moins que les personnes qui affirment que des coupures ont été instaurées dans les services publics ont tout faux, qu'elles ne comprennent pas comment les finances publiques fonctionnent et que, dans sa grande magnanimité, elle va nous l'expliquer, à nous simples citoyens.

L'AUSTÉRITÉ EN MARCHÉ

Pourtant, ce ne sont pas les exemples de mesures d'austérité et de compressions qui manquent. Il y a le gel d'embauche et les coupures des heures supplémentaires décrétées au ministère des Transports et de la Mobilité. durable.

Le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, Marc-André Martin, a déclaré avoir observé d'autres changements au ministère. Selon ses dires : « On coupe partout. On coupe même dans l'entretien du réseau. On doit trouver de l'argent et on arrête même des projets qui sont en cours de réalisation. »

On constate le même genre d'attitude au ministère de l'Éducation et au ministère de l'Enseignement supérieur. Coupures de 400 millions \$ dans l'entretien des écoles primaires et secondaires annoncées l'été dernier et en septembre, coupures pouvant aller jusqu'à 60 % du budget des cégeps.



Photo : CAQ et CANVA

La ministre Lebel peut bien répéter ad nauseam que ce n'est pas vrai, les mesures adoptées depuis quelques mois par différents ministères sont bel et bien des mesures d'austérité.

Autre exemple : la ministre Chantal Rouleau a déposé un projet de loi qui vise « à moderniser » le régime d'assistance sociale. À la lecture du projet de loi, le Collectif pour un Québec sans pauvreté et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec ont demandé à la ministre responsable du dossier de les rassurer. Selon eux, l'article 25 du projet de loi vient réduire le nombre de motifs donnant droit à une allocation supplémentaire pour contrainte temporaire.

Parmi les personnes qui se verraient touchées par cette modification, les plus nombreuses sont celles comptant un enfant à charge ou en situation de handicap (environ 9 000 personnes) et celles de 58 ans et plus (environ 30 000 personnes). Dans le projet de loi, il est spécifié que ces mesures s'appliqueraient aux nouvelles personnes

ayant recours à l'assistance sociale. Les personnes déjà inscrites au programme seraient épargnées.

C'est peut-être là un avant-goût de la méthode que compte utiliser le gouvernement de la CAQ dans l'atteinte du déficit zéro « en douceur », pour utiliser l'expression du ministre des Finances. C'est la méthode : « Ne vous en faites pas, personne n'est touché par la nouvelle mesure. Seuls les nouveaux bénéficiaires le seront. » À suivre...

La francisation, dossier si cher à M. Legault, n'échappe pas aux coupures. Depuis le 23 septembre, la participation gouvernementale de 28 \$ par jour ne sera plus versée aux personnes qui débiteront ou qui poursuivent un cours de francisation à temps partiel, peut-on lire sur le site du gouvernement. La CAQ a aussi mis fin à l'allocation pour la francisation versée aux employés des entreprises comptant 100 employés et plus. Seule la compensation financière pour les cours à temps complet sera maintenue.

RETOUR À LA PÉRIODE COUILLARD

Toutes ces mesures ont bien entendu été prises sans grande consultation. Il ne faudrait surtout pas que notre bon gouvernement change ses pratiques. Après tout, la CAQ a toujours su ce qui était bon pour nous. Pourquoi perdre du temps à consulter les personnes concernées.

Devant toutes ces mesures d'austérité, des travailleuses et des travailleurs de l'État ont commencé à dire qu'ils ont l'impression d'être revenus en 2014, à la période d'austérité du gouvernement libéral de Philippe Couillard.

La ministre Lebel peut bien répéter ad nauseam que ce n'est pas vrai, les mesures adoptées depuis quelques mois par différents ministères sont bel et bien des mesures d'austérité. Comme on dit : « Quand ça a quatre pattes, du poil et que ça miaule, c'est un chat! »

Tout ça augure mal pour le dépôt du budget prévu au printemps 2025. J'entends déjà nos bons analystes politiques et commentateurs de droite nous

chanter en chœur leur bonne vieille rengaine des années 1990-2000 : On n'a plus les moyens de se payer ces services publics; il faut vivre selon nos moyens; il y a trop de fonctionnaires dans l'appareil de l'État, il faut dégraisser la fonction publique; le déficit est trop lourd, il faut couper; il faut arrêter de payer nos services publics avec notre carte de crédit; il faut déréglementer, il y a trop de paperasserie dans les ministères, tout cela nuit à la compétitivité de nos entreprises et, l'ultime formule magique qui règle tout, il faut privatiser, tout privatiser! Le privé coûte moins cher et est beaucoup plus efficace! Un bon vieux retour dans le passé inefficace que nous avons connu il y a 25-30 ans.

Le Protecteur du citoyen dans son rapport annuel 2023-2024 nous livre, à mon avis, un message intéressant et inspirant. Le rapport s'intitule : *Humanité et responsabilité : les services publics face à leurs grandes missions*. Il débute par ces mots : « Le souci d'humaniser les services publics et de les adapter aux personnes qui les reçoivent relève d'une priorité attendue de l'État. »

Monsieur Legault, si vous voulez faire les choses autrement – comme vous l'avez annoncé lors de votre élection de 2018 – si vous voulez honorer la confiance que le peuple québécois vous a accordée deux fois plutôt qu'une, en vous donnant les coudées franches avec une supermajorité à l'Assemblée nationale, inspirez-vous du message du Protecteur du citoyen dans vos prises de décision, surtout dans la gestion des finances publiques.

Il faut sortir du paradigme de la méthode comptable où les chiffres sont au centre des prises de décision. Il faut sortir des vieilles idées économiques des années 1990-2000 où le capitalisme sauvage faisait foi de tout.

Monsieur Legault, ayez le courage politique de faire les choses différemment. Les besoins et le bien-être de la population du Québec doivent être au centre de toutes vos décisions. ◀

L'auteur est syndicaliste

Le mouvement étudiant

Coupes budgétaires dans les cégeps

APPEL À L'ACTION

Abdoullah Hajji

L'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) exprime son indignation face aux récentes coupures budgétaires annoncées par le gouvernement du Québec. Ces coupes sévères, qui réduisent de 50 % le financement des cégeps et de 70 % celui des universités, menacent gravement l'ave-

nir de l'éducation publique au Québec.

L'AÉCS s'oppose fermement à ces mesures d'austérité, qui ne font qu'aggraver la précarité dans laquelle se trouvent déjà les établissements d'enseignement supérieur. Nous rappelons que l'accès à une éducation gratuite et de qualité est un droit fondamental et que ces compressions mettent en péril non



seulement la qualité des services offerts aux étudiantes et étudiants, mais aussi l'intégrité même de notre système d'éducation.

Depuis sa fondation, l'AÉCS milite pour une éducation accessible à tous et

toutes, indépendante des critères financiers. Ces compressions budgétaires forcent les cégeps et les universités à envisager des réductions de programmes, des hausses de frais de scolarité et une dépendance accrue au financement privé, compromettant ainsi l'accessibilité et l'indépendance du système d'éducation public québécois.

En tant que syndicat étudiant, nous réaffirmons notre engagement à défendre les droits et les intérêts de la communauté étudiante. Nous réitérons notre position en faveur de la gratuité scolaire à tous les niveaux et condam-

nons fermement toute tentative de privatisation des services d'éducation.

L'AÉCS appelle également les autres associations étudiantes et la population à se mobiliser contre ces coupures inacceptables. Il est impératif que nous nous unissions pour protéger notre système d'éducation et garantir à chaque étudiante et étudiant un accès équitable à une éducation de qualité. ◀

L'auteur est responsable à l'information au Conseil exécutif co-porte-parole de l'AÉCS

EN ACTION AVEC SES MEMBRES



Fédération **25 ANS**
du personnel de soutien scolaire (CSQ)

Les BLEUS
répondent
PRÉSENT



24/7



Beau temps/
mauvais temps



En cas
d'urgence



Partout

Le monde syndical

Entrevue avec Renaud Viel du syndicat des Postes (STTP-FTQ)

Diviser pour régner, c'est ça Postes Canada

Orian Dorais

C'est officiel. D'après un article du « Financial Post », le gouvernement Trudeau a doublé la dette du Canada, qui était de 616 milliards \$ quand il a pris le pouvoir et qui s'élève désormais à 1 232 milliards \$. Mais qui profite d'une telle orgie de dépenses? Les familles? Dans un texte paru sur le site de « La Presse », le chercheur en agroalimentaire Sylvain Charlebois nous informe que, depuis 2015, l'insécurité alimentaire a augmenté de 111 % au Canada et que l'endettement des ménages contribue beaucoup à ce phénomène. Les aînés? Ils peuvent se compter chanceux d'avoir reçu l'habituelle pécune libérale, avec une hausse de 10 % du Supplément de revenu garanti, limitée aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Restent les membres de la fonction publique fédérale, mais tous n'obtiennent pas des conditions adéquates, comme le montre l'exemple des employés de Postes Canada. Les décisions prises au sein de cet organisme sont à l'image de la gestion libérale des dernières années: des dépenses massives, mais qui ne profitent pas aux gens ordinaires, qui voient leur pouvoir d'achat s'étioler. C'est ce que me révélait Renaud Viel, le président de la section montréalaise du Syndicat des Travailleurs et Travailleuses des Postes (affilié FTQ au Québec), présentement en négociation pour une nouvelle convention collective. Voici notre entretien.

Orian Dorais : Remontons un peu dans le passé : quelles ont été les conséquences de la loi spéciale de 2018, qui a forcé le retour au travail lors de la dernière grève du STTP?

Renaud Viel : Il faut savoir que ce n'était pas la première fois que nous avons subi un tel traitement de la part du gouvernement. En 2011, les Conservateurs ont voté une loi spéciale; en 2018, c'était au tour des libéraux, qui ont forcé l'arbitrage, même si nos grèves tournantes n'ont pas causé de retards majeurs du courrier. La convention imposée par l'arbitre était insatisfaisante à plusieurs égards.

En 2022, le STTP a signé une entente de principe de deux ans avec l'employeur, qui garantissait quelques hausses salariales, mais qui, grosso modo, maintenait le statu quo des dernières années. Il faut comprendre qu'en 2022 les conditions de négos n'étaient pas idéales. Au sortir de la pandémie, les lignes d'approvisionnement étaient encore fluctuantes et l'avenir était incertain, donc nous avons signé. Mais, maintenant, Postes Canada voit les conséquences de ses abus d'autorité et des ententes insatisfaisantes: à Montréal, il y a eu 135 démissions en

2021, 118 en 2022, 68 en 2023 et – tenez-vous bien – 218 départs juste dans la première moitié de 2024! Il faudrait que l'employeur offre de meilleures conditions, mais, au contraire, il veut mettre la hache.

O.D. : Qu'est-ce que vous voulez dire par « mettre la hache »?

R.V. : Je veux dire que la direction a faim. Il y a eu des pertes financières de l'ordre de 748 millions \$ en 2023, à cause d'investissements qui ne se sont pas rentabilisés. Exemple, pendant la pandémie, ils ont dépensé plus de 400 millions \$ pour un nouveau centre de tri, en anticipant que le volume de colis resterait similaire. Sauf qu'il est retombé en 2022, puisqu'après le confinement les gens sont retournés magasiner en personne. Ce n'était pas dur à prévoir. Maintenant, les boss cherchent à couper pour compenser les conséquences de leurs mauvaises décisions.

À la table de négociation, la partie patronale a plusieurs demandes : fin de la rémunération à temps double pour les heures supplémentaires, fin des congés de récupération pour nos membres qui travaillent de nuit, fin de la régularité des itinéraires qui garantit à nos collègues de faire des zones connues (ils pourraient maintenant être envoyés dans de nouveaux quartiers, ce qui engendre de l'instabilité et, donc, du stress).

Parlant d'irrégularité, je rappelle que les horaires sont assez changeants; des quarts de travail peuvent parfois commencer entre 10 h 30 et 11 h 30, donc pendant les pics de chaleur l'été. Comment favoriser la conciliation travail-famille quand tu commences ta journée plus tard que tout le monde et que tu rentres bien après le souper?

Postes Canada veut installer des radars « télématiques » dans les véhicules pour surveiller les déplacements, soi-disant pour des raisons de sécurité, mais aussi pour surveiller. En plus, après la disparition du Publisac, Postes Canada a créé Raddar en remplacement, donc un nouveau sac de circulaires, qui augmente de beaucoup le poids du sac de postes. Depuis, on a vu une grosse augmentation du nombre de blessures aux épaules et aux dos, donc une dégradation de la santé au travail.

O.D. : Ça donne envie de travailler à Postes Canada...

R.V. : Ouais (rires). Avant, dans les partys de famille, on entendait souvent la parenté nous dire « toi t'es confortable, aux postes », mais c'est vraiment pas ça aujourd'hui. Et ça pourrait être pire pour les gens qui rentrent dans les prochaines années! La direction demande que les nouvelles recrues aient un fonds de pension différent, à cotisation déterminée, alors qu'en ce moment c'est à prestation déterminée.



Renaud Viel

À Montréal, il y a eu 135 démissions en 2021, 118 en 2022, 68 en 2023 et – tenez-vous bien – 218 départs juste dans la première moitié de 2024!

L'employeur veut aussi réduire l'accès aux congés annuels pour les nouveaux membres et réformer les assurances collectives. En ce moment, nous sommes 55 000 sur le même régime, mais la direction veut fragmenter ça en plusieurs plus petits régimes, avec différentes gammes de services, ce qui va faire augmenter les primes. Diviser pour mieux régner, c'est ça Postes Canada aujourd'hui.

O.D. : Mais donc, quelles sont VOS revendications pour cette ronde?

R.V. : D'abord, on va aller récupérer notre pouvoir d'achat. On demande 12,65 % la première année, 4,5 % la deuxième. On voulait commencer par le rattrapage de l'inflation, donc on a juste fait des demandes pour les deux premières années, avec des primes si l'inflation devenait trop importante, mais Postes Canada a répondu par un « non » sec, sans faire de contre-offre. Je rappelle que le PDG a une rémunération entre 550 000 \$ et 650 000 \$, mais il n'y a pas assez d'argent pour les gens en bas de l'échelle...

On demande aussi le retrait préventif avec salaire pour toutes les employées enceintes ou allaitantes. On veut maintenir les congés annuels et les congés de récupération tels qu'ils sont, et même de les étendre un peu.

Enfin, le personnel de Postes Canada est divisé entre des unités urbaines et suburbaines-rurales. Dans les zones rurales, les gens ne sont pas payés à l'heure, mais à la route. Par exemple, telle route à travers trois villages est payée 250 \$, qu'elle prenne quatre ou six heures à faire. On veut instaurer le taux horaire pour les unités rurales suburbaines. D'ailleurs, les employés de ces unités-là doivent payer de leur poche un véhicule conforme aux exigences de Postes Canada, s'ils

veulent travailler. On veut que ce soit l'employeur qui fournisse les véhicules. La direction a dépensé plus de 200 millions \$ pour « motoriser » les unités urbaines, alors que bien des routes se faisaient facilement à pied, mais on refuse de payer les véhicules de services en région. Et quand l'employeur a décidé de motoriser les unités urbaines, il a surtout commandé des véhicules hybrides ou électriques, comme pour montrer combien Postes Canada est écologique... même si on nous fait distribuer plein de circulaires papier.

O.D. : Bonjour l'écoblanchiment... Et si votre direction est si progressiste, comment se fait-il que vos membres soient sans convention depuis neuf mois?

R.V. : En fait, les unités rurales sont sans convention depuis le 1^{er} janvier 2024, les unités urbaines depuis le 1^{er} février 2024, mais dans tous les cas, le syndicat a commencé à négocier en novembre 2023. Ça va bientôt faire un an que ça traîne. J'ai peur qu'il y ait des discussions de coulisses et que la direction essaie de convaincre le gouvernement d'encore imposer une loi spéciale, c'est pourquoi elle ne prend même pas la peine de négocier de bonne foi.

Mais le syndicat ne se laissera pas faire; en ce moment, nous menons des votes de grève. Nous méritons mieux qu'un retour au travail forcé, les employés n'ont pas causé les déficits. Et si la direction veut combler ses pertes, pas besoin d'utiliser des coupes; elle peut diversifier ses activités, Postes Canada a déjà des infrastructures partout. Une mauvaise convention rendrait plus difficile d'attirer et retenir du personnel. À terme, on met en danger la poste, un service essentiel, surtout dans les régions éloignées. ◀

Le vidangeur

Le vidangeur, c'est le Sisyphe de la société de consommation. C'est un besogneux condamné à ramasser des sacs d'un terrain à l'autre, emporté chaque jour par le flot infini des rebuts que nous générons. Sa tâche est à recommencer, sans cesse. Si on ne portait pas ce fardeau, tout s'écroulerait. Ce serait la fête des rats, la puanteur assurée, la peste et le choléra.

George Bataille avait raison, le trop-plein, cette part maudite de l'abondance, faut pas rester pris avec, oh que non! Tu le sais quand tu pratiques ce métier. Détruire, c'est ton fardeau, un effort qui amène la sueur sur ton front et la douleur dans ta chair; le jus de vidange, c'est ton eau bénite, celle avec laquelle on te baptise.

Mais c'est en sacrant que tu deviens véritablement vidangeur. La fonction t'habite alors pleinement. Tu comprends que tu n'es plus rien aux yeux des autres, que tu n'as donc plus de preuves à donner à personne. T'es au bas de l'échelle sociale, mais ça te rassure, car tu sais que tu ne pourras pas tomber plus bas. T'es le vestige vivant d'un temps révolu au Québec, celui de l'ouvrier, mais t'es dépourvu de l'aura qu'auraient pu en donner le Survenant de Guèvremont ou les mineurs de Zola. Personne n'écrit de roman sur les vidangeurs.



Il ne te reste plus grand-chose, sinon la liberté que te procure une vie dans les marges de la société et, dans mon cas, le plaisir du travail physique. Certains en retirent une fierté, un sentiment de toute-puissance. « Y a pas grand monde qui serait capable de faire ma job; icitte, c'est pour les hommes, les vrais; si y vient en arrière de mon truck, j'le démolis l'osti. »

Mais derrière cet orgueil, se cache aussi une grande souffrance, une frustration latente, voire une fragilité. D'anciens motards, des dopés, des sportifs désillusionnés, des enfants poqués. La violence, ils l'ont dans le sang et elle refait rapidement surface dans le monde des déchets.

Être vidangeur, c'est justement se faire violence. Le travail impose des cadences et des contraintes physiques dignes des première et deuxième révolutions industrielles. Suivre un truck, ça magane. Le corps humain a rarement l'endurance des corps mécaniques. Les meilleurs d'entre nous, on les nomme justement des « machines », parce qu'ils ont la puissance du camion. Mais dépasser la machine, n'est-ce pas déjà ne plus être humain? ◀

Ordures! Journal d'un vidangeur.
Simon Paré-Poupart
Lux, 2024

Le point d'orgue

Les 40 ans d'Alice & Gertrude, Natalie & Renée et ce cher Ernest

Un joyau théâtral méconnu

Olivier Dumas

L'automne 1984 voit la création « d'Alice & Gertrude, Natalie & Renée et ce cher Ernest », de Jovette Marchessault. Remémoreons-nous ce joyau théâtral méconnu!

La première de la pièce a eu lieu le 24 octobre 1984 à l'Atelier Continu à Montréal dans une mise en scène de Michelle Rossignol, éclairages et décors de Louise Lemieux. La distribution comprenait Patricia Nolin (Alice B. Toklas), Monique Mercure (Gertrude Stein), Louise Marleau (Natalie Barney), Julie Vincent (Renée Vivien) et le poète Michel Garneau (Ernest Hemingway).

L'histoire se déroule à l'automne 1939 à Paris dans le salon (« d'une blancheur immaculée ») de « l'amazone » et salonnière Natalie Barney. Celle-ci convie (rencontre fictive imaginée par Marchessault) ses amies écrivaines : son amante Renée Vivien et le couple Gertrude Stein et Alice B. Toklas. Surgit à l'improviste Ernest Hemingway alors que les armées d'Hitler se préparent à envahir la Pologne.

Publié aux Éditions de la Pleine Lune, le texte est accompagné de biographies éclairantes des cinq protagonistes.

Alice & Gertrude, Natalie & Renée et ce cher Ernest s'inscrit dans ce projet de la dramaturge (également sculptrice et romancière), « déterreuse de femmes », de réhabiliter la culture des femmes. Ce corpus comprend notamment *La Terre est trop courte*, *Violette Leduc* et *Anais, dans la queue de la comète*.

Si certains commentateurs ont été féroces (notamment Robert Lévesque, Gilbert David et la revue *Jeu*), d'autres échos ont été favorables. Raymond Bernatchez dans *La Presse* du 26 octobre 1984 parle « d'une pièce remarquable et du rôle exceptionnel de Monique Mercure ». Dans la revue *La Vie en rose* (décembre 1984), Ariane Émond

s'avère « fascinée [...] Marchessault a véritablement écrit un morceau d'anthologie avec ce passage où Alice B. Toklas fait l'apologie des épouses de génie, sous-génies et génies éventuels. »

ÉCHOS ENCORE D'ACUITÉ

Amie de Michelle Rossignol, l'autrice Isabelle Doré a vu cette « proposition unique » au moins cinq fois. Sa mère, Charlotte Boisjoli, avait joué Laure Conan dans *La Saga des poules mouillées*, également de Marchessault (« Je n'ai jamais vu une équipe de production autant rigoler lors de *La Saga* ») sous la gouverne de Rossignol, trois ans plus tôt.

« Michelle m'a invitée à la générale d'*Alice* (et autant de fois par la suite). Ce soir-là, je l'ai sentie plus angoissée. Elle avait prévu un décor constitué de toiles. Constatant que la présence d'œuvres d'art était susceptible de nuire aux interprètes, elle a pris, en larmes, la décision de les retirer, sacrifiant sa signature de metteure en scène. »

Pour Isabelle Doré *Alice* demeure, encore à ce jour, « un fait d'armes impressionnant. Les quatre actrices étaient formidables. J'adore les biographies et Jovette nous permettait de regarder derrière le gros trou de la serrure. »

L'essayiste-autrice Thérèse Lamartine n'a jamais oublié, elle non plus, ses qualités scéniques et littéraires. « Je revois le magnifique décor blanc et Louise Marleau (Natalie Barney), languoureuse sur un récamier. J'ai acheté le texte qui m'a ébloui par son intelligence, son mélange de légèreté et de profondeur. C'était une époque où nous étions assoiffées de la pensée des femmes », témoigne la cofondatrice de La Librairie des femmes d'ici, lieu emblématique de ces années effervescentes.

En septembre 2021, Julie Vincent, qui a incarné, alors « jeune actrice », la poétesse saphique Renée Vivien, reve-



Alice & Gertrude, Natalie & Renée et ce cher Ernest s'inscrit dans ce projet de la dramaturge (également sculptrice et romancière), « déterreuse de femmes », de réhabiliter la culture des femmes.

nait sur son expérience : « C'est une matière éblouissante et quelle puissance la quête de Marchessault à travers sa vie, celles d'autres autrices, ces créatrices, écrivaines légendaires qu'elle pourchassait pour refaire au féminin la carte de l'Amérique. »

Quarante ans après la création, la polyvalente femme de théâtre confie que de réfléchir à son interprétation de Renée Vivien lui donne l'occasion de tendre « un miroir sur sa propre route ». Elle se réjouit de la réhabilitation de la poétesse britannique de langue française, « brillante ironiste », traductrice des vers de Sapho. Vivien était « d'une vivacité et d'une telle force poétique », elle a inversé « la perception masculine prônée, entre autres, par le poète Charles Baudelaire de l'intelligence masculine et de la sensibilité féminine pour revendiquer une intelligence féminine ».

En regardant le parcours de Marchessault (une « préceuse » à l'époque pour ses portraits de femmes alors négligées par l'histoire), « et le mien d'une certaine façon (obligation de produire les réalisations de la compagnie Singulier Pluriel dont elle est codirectrice), je constate encore (une certaine) invisibilisation des femmes dans la place publique et artistique. »

Jovette Marchessault, « née dans un milieu ouvrier, a sorti de puissantes créatrices de l'ombre et a donné aux femmes des armes pour créer de nouveaux lieux en s'allumant de nos braises ». Empreinte d'humour et d'ironie, la langue de l'autrice nécessite la présence du corps « pour s'incarner dans le potentiel subversif de l'existence. Je saisis maintenant encore plus la charge de son théâtre incantatoire ».

Julie Vincent s'étonne encore de la richesse de l'écriture, « des continents et des galaxies de rêves », qui ne tombe jamais dans le bavardage, mais revendique « la liberté absolue. Je revois le duel entre Ernest Hemingway (Michel Garneau) et Gertrude Stein (Monique Mercure). C'était unique dans le théâtre québécois une telle scène à une époque cruciale de l'humanité » (aube de la Seconde Guerre mondiale).

OASIS D'AMITIÉS ET D'AMOURS

Lucie Robert caractérisait dans *Voix et images* (volume 11, numéro 1, 1985) la plume de Marchessault : « Écriture littéraire lyrique et très ciselée, écriture féministe et écriture lesbienne éliminant (entre autres) toute possibilité de conflits entre femmes. »

Un article plus récent paru dans la même revue (« La présence lesbienne dans le théâtre féministe québécois des années 1975-1985 chez Marie-Claire Blais, Pol Pelletier et Jovette Marchessault », volume 36, numéro 1, 2010), signé par Jeanelle Laillou Savona, souligne que c'est sans doute dans cette pièce « que l'on retrouve la meilleure illustration d'une culture des femmes d'inspiration lesbienne [...] Marchessault a réussi à créer une oasis d'amitié et d'amour exemplaire, rêves de nombreuses féministes radicales et lesbiennes des années 1970-1980, mais qui n'ont guère survécu... »

Avec Louise Lemieux dans le recueil *La Scène québécoise au féminin* (Pleine Lune 2018), Michelle Rossignol racontait : « C'est intéressant de voir notre parcours. Nous partons du TNM pour un lieu plus restreint. Cette pièce-là [...] nous avons décidé de la subventionner. » En 2012, celle-ci parlait de sa fascination « pour cette langue magnifique » dans l'ouvrage collectif *De l'invisible au visible, l'imaginaire de Jovette Marchessault* : « On était marginales (sans les ressources d'un théâtre institutionnel), mais on a réussi une production dont on a toujours été fières. »

Suite à l'impact de *La Saga des poules mouillées*, Rossignol fonde avec Linda Gaboriau (qui a traduit en anglais de Marchessault, cette pièce et plus tard, *Le Voyage magnifique d'Emily Carr*), les Productions Vermeilles dans l'espoir de porter à la scène des femmes dramaturges. *Alice...* fut malheureusement leur seule réalisation. « C'était une production indépendante. Les années 1980 ont été très dures pour les femmes », se remémore Julie Vincent.

Rappelons en terminant l'éloge de la critique de cinéma Francine Laurendeau qui revenait sur *Alice & Gertrude, Natalie & Renée et ce cher Ernest* dans une recension du film *Waiting for the moon* (avec comme protagonistes Toklas, Stein et Hemingway) réalisé par Jill Godmilow (*Le Devoir*, 25 avril 1987).

« C'était une très belle soirée théâtrale, une mise en scène lumineuse et fluide de Michelle Rossignol, avec des moments tout à fait irrésistibles... »

QUÉBÉCOIS EN BLOC



LUC THÉRIAULT
Député de Montcalm
1 800 263-5726



NATHALIE SINCLAIR DESGAGNÉ
Députée de Terrebonne
450 964-9417



GABRIEL STE-MARIE
Député de Joliette
450 752-1940



MONIQUE PAUZÉ
Députée de Repentigny
450 581-3896



YVES PERRON
Député de Berthier-Maskinongé
819 228-1210



Lanaudière, c'est nous!

Le mouvement syndical

Renforcer la démocratie pour contrer l'extrême-droite

Sommet syndical en marge du G7

Luc Allaire

Saviez-vous que pendant la tenue d'un Sommet du G7, où les chefs de gouvernement des sept pays les plus industrialisés se rencontrent (États-Unis, Canada, Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni et Japon), des représentants des organisations syndicales et des entreprises se réunissent dans des sommets parallèles appelés Labour 7 (L7) pour les organisations syndicales, et Business7 (B7) pour les entreprises?

Cette année, l'Italie était l'hôte du G7. Les chefs d'État se sont réunis en juin 2024 dans les Pouilles. En septembre, les ministres du Travail de ces sept pays se sont donné rendez-vous à Cagliari en Sardaigne, une journée après

que se soient tenus les Sommets du L7 et du B7, les 10 et 11 septembre.

La Centrale des syndicats du Québec et le Congrès du Travail du Canada étaient les deux organisations syndicales canadiennes représentées au Sommet du L7. Le premier point à l'ordre du jour était le renforcement de la démocratie, la paix et l'État de droit.

Un constat s'est imposé au début de la discussion. La démocratie est en détresse et l'extrême droite gagne du terrain dans de nombreux pays du G7 et au-delà. À une époque de fortes tensions géopolitiques, d'inégalités croissantes et de polarisation, les représentants des organisations syndicales ont mis l'accent sur le rôle clé que jouent les syndicats et la négociation collective pour favoriser la cohésion sociale



Les représentants des organisations syndicales ont mis l'accent sur le rôle clé que jouent les syndicats et la négociation collective pour favoriser la cohésion sociale et la confiance dans les politiques publiques.

et la confiance dans les politiques publiques.

Les représentants syndicaux italiens font face à un gouvernement d'extrême droite dirigée par Giorgia Meloni qui a été élu, il y a deux ans, avec un discours antimigrant. Mais depuis ce temps, le gouvernement italien a dû se raviser et accorder 450 000 titres de séjour à des travailleurs étrangers d'ici à l'an prochain, compte tenu du vieillissement de la population. Les syndicats italiens défendent l'immigration légale et réclament de leur gouvernement qu'il fournisse les moyens aux migrants de s'intégrer à la société italienne.

LE DROIT DE NE PAS ÉMIGRER

Les syndicats italiens défendent aussi le droit de ne pas émigrer. Ce qui signifie que les gens qui tentent actuellement d'immigrer en Europe pour fuir la guerre ou des conditions de vie misérables devraient avoir le droit à des conditions de vie décentes dans leur pays.

Cette demande est appuyée par le secrétaire général de l'Organisation internationale du travail (OIT), François Batalingaya, qui a plaidé pour un partage équitable des richesses : « 25 % des travailleuses et travailleurs dans le monde gagnent moins que 250 dollars par mois. C'est insuffisant pour répondre à leurs besoins, incluant l'éducation de leurs enfants. Les employeurs et les syndicats doivent être impliqués dès le début pour lancer des initiatives pour un salaire décent, à travers des mécanismes tripartites et des négociations collectives. Les compagnies transnationales ont les moyens de payer des salaires décents. Les syndicats et les organisations pour la justice sociale ont un rôle important à jouer pour une meilleure distribution des revenus, ce qui inclut la création d'emplois décents. Notre objectif à l'OIT est de nous assurer que les bénéfices du progrès soient partagés équitablement, que la justice sociale soit une réalité pour toutes et tous. »

RENFORCER LA DÉMOCRATIE

Le secrétaire général de la Confédération syndicale internationale, Luc Triangle, a rappelé qu'au cours des prochains mois, quatre milliards de personnes seront appelées à voter lors

d'élections dans différents pays dans le monde.

« Il y a une crise de la démocratie dans le monde », a constaté le secrétaire général de la Confédération générale du travail d'Italie, Mauricio Lanoni. « Les travailleurs ne perçoivent plus la démocratie comme étant le moyen pour résoudre leurs problèmes, ce qui entraîne une baisse de la participation aux élections. En Italie, la majorité des gens ne sont pas allés voter. Résultat : l'extrême droite a remporté les élections, et notre organisation a été l'objet d'attaques physiques de l'extrême droite, qui nie le droit d'association. »

Le président de la CSQ, Éric Gingras, a déclaré lui aussi que les démocraties sont en péril dans le monde. « Les origines de la crise de confiance dans nos institutions sont l'abus de pouvoir et la déconnexion des élites, la polarisation croissante et les multiples crises touchant la population. Résultat : on a un paradoxe démocratique à résoudre : la démocratie est utilisée pour promouvoir des politiques qui la fragilisent. » Il a rappelé que la CSQ est engagée depuis longtemps dans la lutte pour une réforme électorale, pour un mode de scrutin proportionnel, une meilleure représentation des femmes, des minorités et des régions.

Selon Béatrice Lestic de la CFDT, la France vit une crise politique majeure. Il y a un affaiblissement des partis politiques qui n'ont presque plus d'adhérents. Il y a une montée de l'extrême droite qui rejette les valeurs de la France que sont la liberté, l'égalité et la fraternité. Il n'y a plus de processus de démocratie participative. Le gouvernement refuse de tenir compte de la mobilisation populaire et refuse tout dialogue social. Elle cite en exemple le fait que 84 % de la population française est contre la réforme des retraites, mais celle-ci a été imposée en ayant recours à l'article 49.3 de la constitution qui donne la possibilité au premier ministre de faire adopter un projet de loi sans un vote de l'Assemblée nationale.

Dans ce contexte, la CFDT souhaite renforcer la démocratie syndicale pour que la voix des membres soit entendue. « Il ne faut pas avoir peur de la controverse et de la confrontation, affirme Béatrice Lestic, car c'est dans nos terres que

l'extrême droite progresse. Il y a une forme de schizophrénie, des gens syndiqués votent pour des partis antisyndicaux. »

Le soleil rouge afghan

L'automne était rouge afghan
Et nous chassions sur les îles
Des avions le ventre vide
Hurlaient comme des gamins
Lâchant des paquets de poussière
Jaunes d'humanité
Plastifiés de propagande
Bourrés de mayonnaise
C'était juste avant le napalm
Juste avant la mort
De toutes les perdrix
En pleine santé les pattes raides
La mort au fond de la gorge
Devant les journalistes sidérés

AIMER
LA TERRE

Jean Désy

L'automne était rouge afghan
Clair de sang orangé
Nous chassions sur les îles
Dans les lumières d'Occident
Loin des rugissements d'outre-mer
Dans les feuilles tombées sous nos pas
Comme des mains tranchées
Fusils en bandoulière
Nous chassions entêtés
Du soleil autour du front

L'automne était rouge afghan
Les lièvres décollaient sous les arbres
Nous chassions pour donner du destin
Aux poignards contre nos hanches
Le doigt sur la gâchette
Et tous les sens avivés
Nous étions l'éclair et le feu
La mort souhaite dans nos poches
La fin de tous les gibiers
Nous serions seuls à survivre
Grâce aux carcasses animales
La panse gavée jusqu'aux commisesures
Nous serions seuls à passer outre
Seuls

Le soleil était rouge afghan

Aimer la terre
Jean Désy
Mémoire d'encrier, 2024

PAS DE
PROFIT
SUR LA
MALADIE

POUR UN RÉSEAU



VRAIMENT
PUBLIC

L'incomestible

Pas d'oreilles pour les ventres affamés

Bock-Côté et les sandwiches au jambon

Pierre Dubuc

« **V**entre affamé n'a pas d'oreilles », dit la maxime. Mais il y a aussi ceux qui n'ont pas d'oreilles pour les ventres affamés. Dans sa chronique du « Journal de Montréal » du 6 septembre 2024, intitulée « Les lunchs de Québec solidaire et l'État-nouveau », Mathieu Bock-Côté s'insurge contre la proposition voulant que « chaque enfant devrait avoir droit à un repas gratuit à l'école ».

Bien sûr, il reconnaît qu'il est scandaleux qu'un « enfant sur cinq se présenterait à l'école le ventre vide ». Mais c'est un scandale qui ne l'émeut pas beaucoup. Aucune compassion pour cet abonné aux meilleures tables parisiennes et qui, dans l'émission *Serge à Paris* du vendredi 27 septembre sur TV5 déclare, du haut de sa superbe, attablé à la Rotonde, que son principal plaisir épicurien est : manger : « Je suis Obélix à table. La vie est un long banquet. Je suis capable de commencer un lunch à 13 heures et le terminer à 17 h 30 en sachant que j'en ai un autre qui commence à 22 heures et qui va se terminer à 3 heures du matin. Ça c'est la conception que j'ai du bonheur. C'est le banquet. »

Pour justifier son opposition au repas gratuit, il aligne deux raisons. La première est morale. La responsabilité

incombe aux parents de « nourrir leur marmaille », lance-t-il avec un grand détachement. Mais que doit faire l'enseignante devant des enfants affamés dont les parents sont irresponsables, déficients mentaux, drogués ou dans une pauvreté extrême? Appeler la DPJ?

TOUCHE PAS À MON PORTEFEUILLE

L'autre raison invoquée par le libéral est qu'un programme universel devrait être payé par l'impôt. Quel malheur pour le portefeuille de celui dont la rumeur veut qu'il encaisse plus d'un million de dollars par année pour ses innombrables chroniques dans les médias écrits, radiophoniques et télévisuels tant en France qu'au Québec!

« Gros portefeuille » est féroce contre l'instauration d'un régime universaliste – et, de façon générale l'État-providence – parce qu'il va de pair avec un régime d'imposition progressiste qui pige dans la poche des plus riches et exempté les plus pauvres. Pas question pour lui de payer pour ces pauvres, surtout s'ils ne mangent pas de sandwiches au jambon!

LES SANDWICHES AU JAMBON

Devant la levée de boucliers, MBC a cru nécessaire de pondre une deuxième chronique (10 septembre 2024) dans laquelle il se transforme en chef cuisinier, porte-parole de l'industrie du porc,



« **Ventre affamé n'a pas d'oreilles** », dit la maxime. Mais il y a aussi ceux qui n'ont pas d'oreilles pour les ventres affamés. Aucune compassion pour cet abonné aux meilleures tables parisiennes.

s'indignant que « le sandwich au jambon peut aujourd'hui faire scandale » pour les musulmans, les végétariens et les élèves souffrant d'allergies alimentaires. Il en déduit qu'un programme de repas gratuits pour l'ensemble des élèves serait « impraticable ».

Il est à se demander comment font nos hôpitaux pour nourrir les patients de la « diversité ». Une petite recherche Internet permettrait à notre chef cuisinier un accès à une multitude de menus appropriés.

Le Bienheureux pourrait également faire appel à Riccardo pour les menus et

consulter le projet de Lab-écoles dont il était un des promoteurs. Lab-écoles a proposé 160 projets d'écoles primaires, mais à peine six ont été retenus, avant que Legault ne mette la hache dans le projet dans le cadre de sa politique d'austérité, qui ne dit pas son nom.

Le projet de Lab-écoles avait comme objectif de « permettre que chaque enfant ait accès à des repas quotidiens à l'école, le matin et le midi, pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires ». Il voulait offrir aux enfants des écoles des « environnements et des contextes favorables à l'adoption d'attitudes positives envers les aliments, à l'acquisition de connaissances alimen-

taires et nutritionnelles, ainsi qu'au développement de compétences culinaires ». Il avait pour but de « positionner la littératie alimentaire comme priorité d'action contribuant ainsi à la réussite éducative de l'ensemble des élèves ».

Mais « la réussite éducative de l'ENSEMBLE DES ÉLÈVES » est la dernière des préoccupations de MBC, qui est un ardent défenseur du système élitiste des écoles privées.

LE GROS BOCK-COTÉ, Y'É PARFA!

L'omniprésence de MBC dans tous les médias de Québec rappelle un sketch mémorable des Cyniques au cours des années 1960, dans lequel ils se moquaient de Télé-Métropole et de son animateur-vedette Réal Giguère.

Chaque fois qu'il y avait un « trou » dans la programmation, Marc Laurendeau, qui personnifiait le réalisateur, disait : « Prends le gros Giguère, y'é parfa! »

Aujourd'hui, en comptant les présences de MBC, on a l'impression que la direction de Québecor dit : « Prends le gros Bock-Côté, y'é parfa! »

Cependant, il y a une différence fondamentale entre Giguère et Bock-Côté. Le premier était humble et généreux, alors que le second est un fat, imbu de lui-même, d'une prétention grotesque – comme en témoigne sa prestation à l'émission « Serge à Paris » –, et dont l'ego ne passe plus dans les portes. ◀

Legault et la question nationale

Le débat est enclenché, les opinions sont tranchées. Il y a celle de Michel Lalonde, proche conseiller du chef, qui manifeste une profonde aversion contre les questions constitutionnelles. Pour lui, l'ADQ doit justement incarner la fin de ce débat stérile et donc s'en tenir le plus loin possible. Il n'est pas le seul à le penser.

Qu'à cela ne tienne, Mario Dumont demeure convaincu que l'absence d'une opinion limpide sur la question nationale lui a beaucoup nui lors de la précédente campagne. Aussi veut-il que son

parti adopte une position franche. [...] Il est frappant de constater à quel point l'histoire se répète de manière presque identique onze ans plus tard, lorsque François Legault lance une réflexion similaire avec ses conseillers les plus proches, et sur le même enjeu. [...]

La CAQ a hérité de la position autonomiste de l'ADQ au moment de la fusion. Jugeant au départ préférable de gommer de son discours la question nationale, il lui faudra beaucoup de temps et quelques échecs avant d'étayer sa vision des relations entre le Québec et le reste du pays. Legault a d'abord



proposé de mettre la souveraineté en veilleuse pendant dix ans. Cet engage-

ment a marqué les esprits et donné l'impression que toute forme de discussion sur les aspirations nationales du Québec allait être écartée. [...]

Legault demande qu'une plaquette soit rédigée pour détailler la position de la CAQ sur la question nationale. « Je suis tanné d'être assis sur la clôture », déclare-t-il. De plus, annonce le chef, il est temps de revoir le branding de la CAQ. « Ça nous prend un logo bleu Québec avec une fleur de lys bien visible! »

Le virage est engagé. Ce changement de cap constitue un moment fondamental dans l'histoire de ce parti longtemps égaré sur le plan idéologique, mais qui retourne aux sources de la troisième voie. [...]

Une vingtaine de demandes faites à Ottawa sont désormais au menu de la CAQ, notamment le rapatriement des pouvoirs en langue et culture; la responsabilité de la sélection de tous les immigrants; le transfert de points d'impôt; la déclaration fiscale unique; le transfert en blocs des budgets fédéraux en infrastructures; la reconnaissance du Québec comme nation; l'abolition du Sénat canadien dans sa forme actuelle; et le bilinguisme obligatoire des juges à la Cour suprême. ◀

À la conquête du pouvoir. Comment une troisième voie politique s'est imposée au Québec. Pascal Mailhot et Éric Montigny. Boréal, 2024

MAISON ÉDOUARD

ANTIQUAIRE DE MONTRÉAL

Faites confiance à un professionnel reconnu

- *Manteaux, vestes et objets en fourrure
- *Vestes et sacs à main en cuir
- *Moulin à coudre/appareils photo
- *Meubles/tableaux/biblot
- *Vaisselle/cristal/verre
- *Tout livre/timbre/carte postale
- *Argentier/cuivre/étain



- *Disques vinyles/postes radios
- *Instruments de musique/pianos, etc.
- *Pièces de monnaie/briquets/stylos
- *Lustres/miroirs/cadres
- *Statues/vases/tapisseries
- *Horlogerie (montres, réveils, pendules, etc.)

Déplacement et évaluation gratuite dans tout le Québec

438-995-9335

PAIEMENT COMPTANT IMMÉDIAT

ACHÈTE AU MEILLEUR PRIX

TOUJOURS LÀ POUR VOUS



DÉCOUVREZ-NOUS



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

Précarité énergétique

- préserver l'accès à l'énergie abordable
- améliorer le rendement énergétique des logements
- approvisionner en priorité les foyers québécois
- dépolitiser les tarifs d'énergie et accélérer la transition énergétique
- utiliser judicieusement la tarification dynamique
- respecter le principe d'inter-financement
- tenir compte des changements climatiques pour la période de non-interruption
- revaloriser le rôle de la Régie de l'énergie



L'APARTÉ AVEC ÉLORA

SIMONBANVILLE.COM
PATREON.COM/BANVILLE

